

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 14 Juin 2023

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

REPORTING ESG
(Environnemental, Social et de Gouvernance)

PROJET DES RÉOLUTIONS DE L'AGO

EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

Siège social : GP 1, Km 12 Ezzahra, Tunisie
Capital social : 180 003 600 DT
Identifiant Unique : 1058891 R

Tel : (00216) 70 02 05 20
Fax : (00216) 71 45 25 34
[www. poulinagroupholding.com](http://www.poulinagroupholding.com)
finance@poulina.com.tn

SOMMAIRE

Objet	Pages
I- RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AGO	
II- MOT DU PRESIDENT	
III- RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE L'EXERCICE 2022 1/ Conjoncture économique nationale et internationale. 2/ Groupe Poulina : données générales et résultat (consolidé) de l'année 2022 : 1- Données générales sur le Groupe Poulina. 2- Résultat (consolidé) du Groupe Poulina au titre de l'année 2022. 3- Perspectives et développement du Groupe Poulina. 3/ Société PGH : données générales et résultat (individuel) de l'année 2022 : 1- Données générales sur la société PGH. 2- Activités de la société PGH au titre de l'année 2022. 3- Résultat (individuel) de la société PGH au titre de l'année 2022. 4- Cours de l'action de la société PGH 2020-2023.	
IV- RAPPORT GÉNÉRAL ET RAPPORT SPÉCIAL DES CAC ET EF INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ PGH, AU 31/12/2022	
V- RAPPORT GÉNÉRAL DES CAC, EF CONSOLIDÉS ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE POULINA, AU 31/12/2022	
VI- REPORTING ESG	
VII- PROJET DES RÉOLUTIONS DE L'AGO	

I- RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AGO

- 1)** Examen des états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING au 31/12/2022.
- 2)** Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société POULINA GROUP HOLDING au titre de l'exercice 2022.
- 3)** Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels, de la société POULINA GROUP HOLDING, au 31/12/2022.
- 4)** Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2022.
- 5)** Examen des états financiers consolidés du groupe POULINA au 31/12/2022.
- 6)** Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du groupe POULINA (et du reporting ESG), au titre de l'exercice 2022.
- 7)** Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du groupe POULINA, au 31/12/2022.
- 8)** Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, du groupe POULINA, relatifs à l'exercice 2022.
- 9)** Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- 10)** Affectation du résultat de la société PGH au titre de l'exercice 2022 et distribution des dividendes.
- 11)** Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2022.
- 12)** Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2022.
- 13)** Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 14)** Franchissement de seuil.
- 15)** Renouvellement de mandat d'Administrateurs.
- 16)** Désignation de deux Administrateurs indépendants et d'un nouveau représentant des actionnaires minoritaires.
- 17)** Information de l'Assemblée Générale Ordinaire conformément aux articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.
- 18)** Désignation de commissaires aux comptes.
- 19)** Autorisation pour le rachat et la revente des actions propres à la société.
- 20)** Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

II- MOT DU PRÉSIDENT

III- RAPPORT ANNUEL DE GESTION DE L'EXERCICE 2022

1. CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

A- Principaux indicateurs économiques et monétaires de 2022 en Tunisie :

Le contexte économique et social difficile, auquel est confrontée la Tunisie depuis plusieurs années, a impacté de façon notable le climat des affaires. Ce contexte est caractérisé notamment par une faible croissance économique, des déficits persistants, une augmentation de la dette publique et une forte inflation. Les principaux indicateurs économiques et monétaires de 2022 ont été ainsi :

- **Ralentissement de l'activité économique**, vu que pour l'ensemble de l'année 2022, l'économie tunisienne a enregistré une croissance de 2,2% contre 4,3% une année auparavant, sous l'effet des retombées persistantes de la crise sanitaire et des répercussions de la crise russo-ukrainienne sur l'activité des différentes branches de l'économie conjuguées à la baisse de la production du secteur des industries extractives.
- **Baisse de la production des principales filières agricoles**, au cours de la campagne 2022-2023, sous l'effet des conditions climatiques défavorables.
- **Accélération de l'inflation**, vu que l'indice des prix à la consommation s'est établi en moyenne à 8,3% en 2022 contre 5,7% en 2021. Cette évolution a concerné, principalement, les prix des produits alimentaires (+10,9% contre +6,3%), des produits manufacturés (+9,1% contre +6,3%) et, à moindre degré, les frais des services (+5,6% contre +4,6%).
- **Hausse du taux d'intérêt du marché monétaire (TMM) en 2022**. En effet, la Banque Centrale de Tunisie a relevé trois fois son taux directeur en 2022 : soit +75 points de base au mois de Mai le portant de 6,25% à 7,0%, +25 points de base en Octobre le portant à 7,25%, et +75 points de base au mois de Décembre le portant à 8%. La BCT a expliqué ces relèvements par l'objectif de maîtriser l'inflation.
- **Evolution du taux de change du dinar, en 2022**. En termes de moyennes annuelles, le dinar a connu, au cours de l'année 2022 et par rapport à l'année précédente, une appréciation de 1,1% face à l'euro, tandis qu'il s'est déprécié de 9,9% à l'égard du dollar.

B- Environnement International en 2022 :

L'année 2022 a tourné la page de la phase de rebond post-Covid connue en 2021 par les pays développés et les pays émergents ; elle a exceptionnellement cumulé un ensemble de taux négatifs :

- **En terme de croissance**, l'économie mondiale a fortement ralenti en 2022 pour se situer à 2,9% contre 5,9% en 2021, suite aux effets de la guerre en Ukraine et les perturbations qui en ont suivies, ainsi que du resserrement généralisé des politiques monétaires ayant sensiblement affecté la demande mondiale.

- **En terme d'inflation**, la hausse du coût de la vie qui a débuté en 2021 s'est nettement accentuée au cours de l'année 2022 dans les différents pays pour atteindre des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies. En effet, en moyenne annuelle l'inflation mondiale a bondi à 8,8 % en 2022 contre 4,7% en 2021.

Par ailleurs, pour les échanges de biens & services, la forte croissance enregistrée en 2022 par le commerce mondial en terme de valeur (+10%) est principalement due à la hausse des prix de l'énergie. Quant à l'évolution moins importante réalisée en terme de volume, elle est le résultat de multiples facteurs : une demande latente post-Covid, une réduction, bien que graduelle, des contraintes sur les chaînes d'approvisionnement, et la reprise du tourisme.

2. GROUPE POULINA : DONNÉES GÉNÉRALES ET RÉSULTAT (CONSOLIDÉ) DE L'ANNÉE 2022

1- Données générales sur le Groupe Poulina :

Le Groupe Poulina :

- Emploie près de 13 000 collaborateurs (au titre d'emplois directs).
- Exerce dans 8 métiers.
- Compte 112 filiales dans son périmètre de consolidation (en intégration globale).

a) Intéressement du personnel et développement du capital humain :

L'effectif total du Groupe Poulina s'élève à près de 13 000 employés ; et les recrutements sont de l'ordre de 1 000 employés par année.

La gestion au sein du Groupe repose sur le principe de la méritocratie qui assure la justesse des décisions d'affectation des responsabilités, l'objectivité dans les évaluations, ainsi que l'équité dans la rétribution. Ce principe implique que chaque employé accepte les évaluations de la hiérarchie et des personnes avec qui il collabore, et considère qu'elles reflètent son comportement, ses performances et ses résultats.

Pour la mise en œuvre de ce principe : les tâches et missions incombant à chaque employé sont préalablement définies et acceptées par ce dernier ; et les objectifs à réaliser, sur une période donnée, sont également convenus à l'avance.

Les incitations et intéressement du personnel sont ainsi concrétisés par le système Poulina Performance Management PPM qui permet d'évaluer périodiquement la qualité de gestion et de mesurer les performances de tout responsable ou de tout employé quel que soit son grade ou sa position hiérarchique.

Par ailleurs, l'amélioration continue des qualifications professionnelles du capital humain est une constante dans le Groupe Poulina, sachant que tout collaborateur a le droit de se former quelles que soient la forme et la durée de son contrat de travail. Des détails sur la formation du personnel sont présentés au niveau du reporting ESG ci-dessous.

b) Métiers du Groupe Poulina :

Les activités relevant du champ d'action du Groupe sont réparties sur les huit métiers suivants :

Métiers	Activités	Sociétés
Intégration Avicole	Volailles, charcuteries, Protéines animales transformées, plats cuisinés, œufs, fruits, ...	EL MAZRAA, DICK, ESSANA OUBER, SABA, ENNAJEH, GLOBAL TRADING, FRUITS DE CARTHAGE...
Agroalimentaire	Glaces, yaourts, produits laitiers, chips, jus, pâtisserie, confiserie, margarine, huiles, mayonnaise, produits de nutrition animale...	GIPA, SOKAPO, MED OIL, SNA, NUTRIMIX, ALMES, GREEN LABEL OIL, MED OIL DAKAR...
Transformation d'acier	Produits métalliques, tubes en acier, bouteilles de gaz, glissières d'autoroute, galvanisation...	PAF, MBG, SGTM, SIGA, MAGHREB INDUSTRIE, SOCEQ, EL BORAQ ...
Emballage	Cartons, papiers, plateaux alvéolaires, films étirés, emballages souples...	UNIPACK, T'PAP, TECHNOFLEX, SUDPACK, LINPACK, PROINJECT, ITC...
Matériaux de construction	Carreaux en céramique, matériaux de construction, produits de briqueterie...	CARTHAGO, BBM, BJO, CJO, CARTHAGO SANITAIRE, IDEAL CERAMIC ALGERIE...
Commerce & Services	Import-export, commerce de produits, services informatiques, agence de voyages...	CEDRIA, POULINA, ETTAAMIR NEGOCE, MAZRAA MARKET, ASTER INFORMATIQUE, ROMULUS VOYAGES, TRANSPPOOL, DATAION, GREEN VOLT, CITY MARKET, PAYVAGO ...
Bois & Biens d'équipements	Bois, panneaux particules, ameublement, réfrigérateurs, produits électroménagers, matériels...	GAN, MED INDUSTRIES ...
Immobilier	Promotion immobilière.	ETTAAMIR, TRIANON, SITS, ICC.

c) Périmètre du Groupe Poulina consolidé et liste des sociétés sous contrôle :

Au titre des états financiers consolidés, le Groupe comporte 115 sociétés, dont 112 sociétés font l'objet d'une intégration globale et 3 sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

Le périmètre de consolidation du Groupe, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont détaillés au niveau de la cinquième partie (EF consolidés) du présent rapport.

d) Objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement du Groupe sur le marché :

Depuis sa création en 1967, l'ambition de Poulina est de construire une entreprise moderne, qui soit une fierté pour notre pays, et qui rivalise en qualité de management et en efficacité avec les entreprises des pays développés. Aujourd'hui, ceci se retrouve, au niveau du Groupe Poulina, dans :

- La qualité du capital humain ;
- Les systèmes adéquats en matière de gestion et de contrôle ;
- La responsabilité sociétale de l'entreprise ;
- La maîtrise des coûts et les prix de vente raisonnables sur le marché ;
- Les résultats positifs de l'entreprise ;
- L'investissement continu et le développement du Groupe en vue d'assurer sa pérennité.

Quant au positionnement sur le marché, le Groupe Poulina se situe parmi les premiers opérateurs tunisiens pour les métiers Agro-alimentaire, Intégration avicole, Matériaux de construction, Emballage et Transformation d'acier. Pour les autres métiers à savoir les Bois & Biens d'équipement, l'Immobilier et les Commerce & Services, le Groupe Poulina occupe une position moyenne voir assez limitée sur le marché.

e) Principales contraintes & risques auxquels le Groupe Poulina est confronté :

Le Groupe Poulina fait appel à la capacité et à la forte résilience de son capital humain pour s'adapter et réagir rapidement aux perturbations et aux crises économiques qui se manifestent, et ce, afin de maintenir la continuité de ses activités et de ses résultats selon le rythme projeté.

Globalement, les contraintes et les risques auxquels le Groupe Poulina est confronté sont :

- La crise socio-économique qui perdure dans le pays, la baisse substantielle du pouvoir d'achat et la très faible croissance nationale ;
- Le renchérissement du coût des emprunts ;
- La volatilité du taux de change ;
- Le risque d'accentuation des crises internationales (d'ordre économique, sanitaire, logistique) ;
- La persistance de la hausse des prix des matières premières importées, suite à la flambée des cours qui a été enclenchée en 2021 et qui a été fortement accrue depuis Février 2022 avec la guerre en Ukraine.
- L'instabilité des transactions d'exportation sur la Libye.

2- Résultat (consolidé) du Groupe Poulina au titre de l'année 2022 :

Les méthodes comptables d'élaboration et de présentation des états financiers, arrêtés au 31 Décembre 2022, n'ont pas connu de changements.

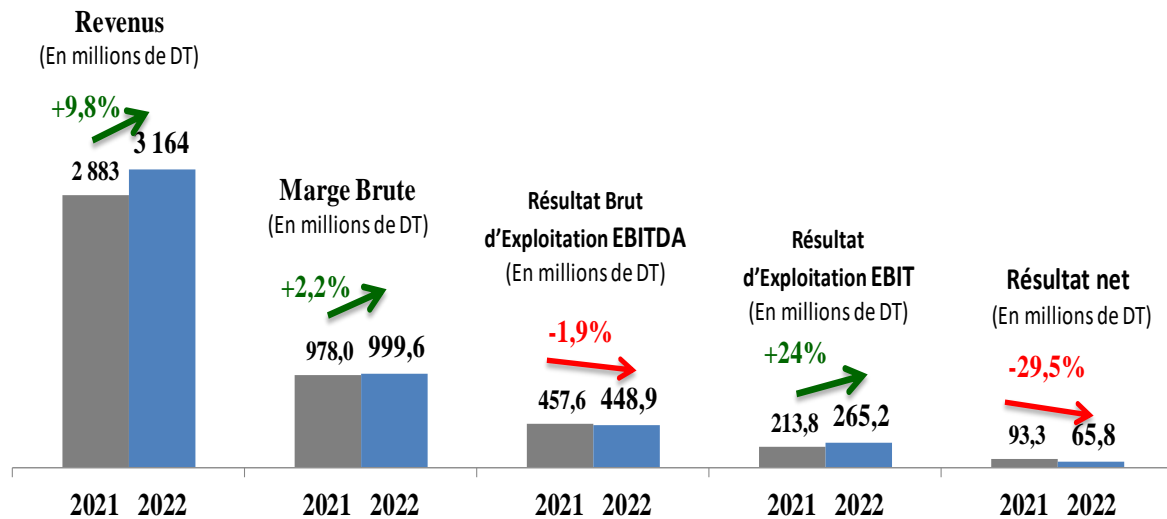
Les principales rubriques du résultat consolidé du Groupe Poulina, de l'exercice 2022 comparé à l'exercice 2021, sont présentées dans le tableau suivant :

Rubriques en mDT	2 021	2 022	Var 22/21
Revenus	2 882 600	3 164 460	9,8%
Autres produits d'exploitation	9 552	14 095	47,6%
Production Immobilisée	157	465	196,3%
Total des Produits d'exploitation	2 892 309	3 179 021	9,9%
Achats de marchandises et d'approvisionnements	-1 914 351	-2 179 374	13,8%
Marge Brute	977 958	999 646	2,2%
<i>Ratio Marge Brute</i>	33,8%	31,4%	-2,4 Pts
Charges de personnel	-170 042	-186 772	9,8%
Autres charges d'exploitation	-350 296	-363 957	3,9%
Résultats Brut d'exploitation EBITDA	457 621	448 918	-1,9%
Dotation aux amortissements et aux provisions	-243 850	-183 754	-24,6%
Résultats d'exploitation EBIT	213 771	265 164	24,0%
Charges financières nettes	-136 120	-202 949	49,1%
Produits des placements	23 447	24 258	3,5%
Autres gains et autres pertes ordinaires (Gain / cession d'actifs)	2 927	1 330	-54,5%
Dotation aux amortissements Good Will	-3 255	-3 239	-0,5%
Part des résultats des participations dans les stés hors groupe	8 555	11 723	37,0%
Résultats des activités ordinaires avant impôt	109 324	96 288	-11,9%
Impôts sur les bénéfices	-14 804	-26 878	81,6%
Résultats des activités ordinaires après impôt	94 520	69 410	-26,6%
Éléments extraordinaires (Contribution sociale de solidarité)	-737	-5 724	677,2%
Résultat Net de l'exercice	93 784	63 686	-32,1%
Part des minoritaires dans le résultat	498	-2 083	-518,2%
Résultat Net Consolidé de l'exercice	93 285	65 770	-29,5%

Comme précédemment indiqué, **les revenus consolidés** du Groupe Poulina ont enregistré une croissance de +9,8% par rapport à 2021, pour atteindre **3 164 Millions de Dinars** (contre 2 883 Millions de Dinars en 2021).

Par contre, **le résultat net du Groupe**, a régressé de 29,5% par rapport à celui de 2021, pour se situer à **65,8 Millions de Dinars** (contre 93,3 Millions de Dinars en 2021).

Le graphique suivant illustre la situation et les résultats du Groupe :

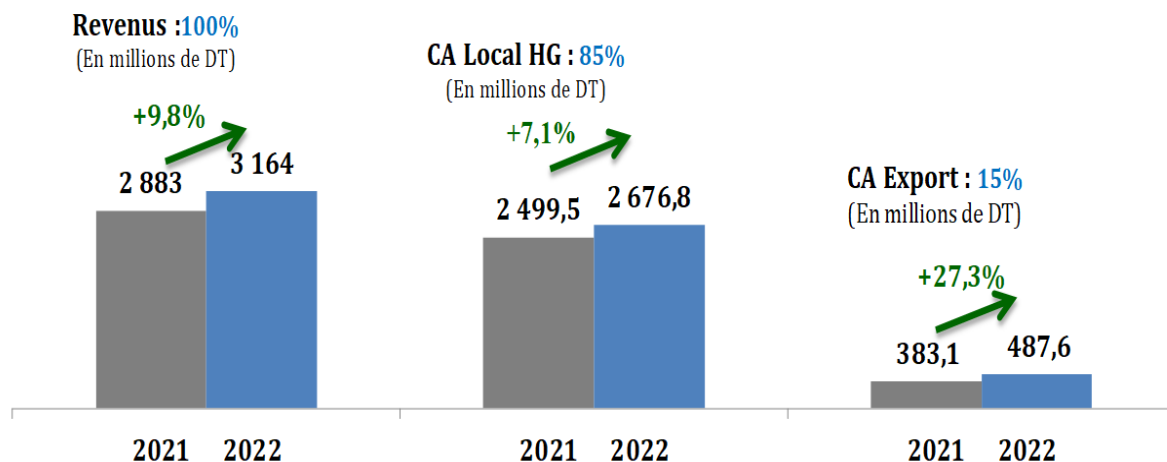


a) Revenus Local & Export et par Métier :

➤ Revenus Local & Export

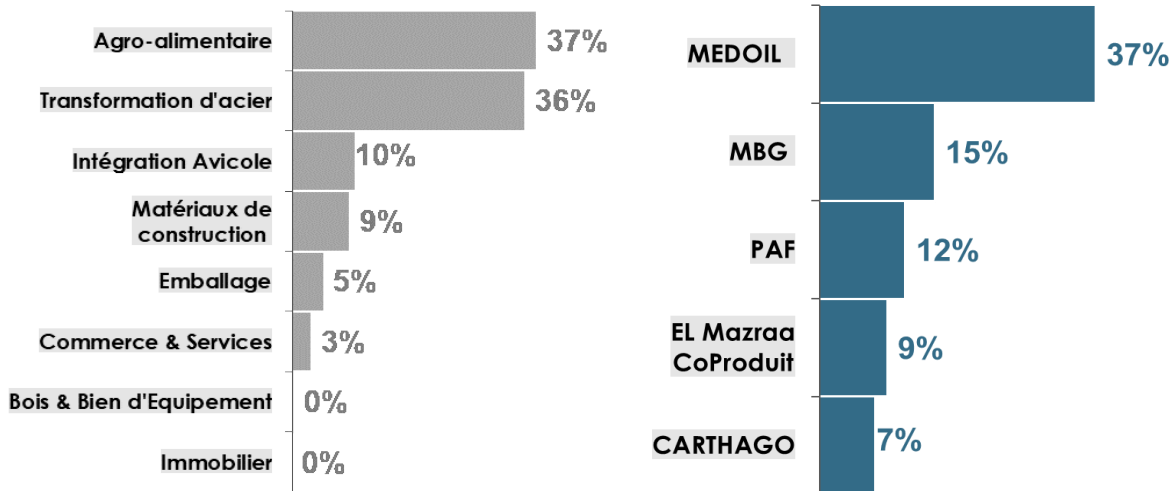
En 2022, les revenus globaux du Groupe ont nettement progressé comme précédemment indiqué de 9,8% soit 281 Millions de Dinars de plus que 2021.

La progression est enregistrée aussi bien sur le marché local de 177 Millions de dinars (7,1%) que sur le marché export de 104 Millions de Dinars (27,3%) :



Le chiffre d'affaires Export de l'année 2022 s'élève à 487,6 Millions de Dinars enregistré principalement au niveau des métiers : agro-alimentaire (MEDOIL), Transformation d'acier (MBG et PAF), Intégration Avicole (EI MAZRAA Coproduits) et Matériaux de Construction (CARTHAGO).

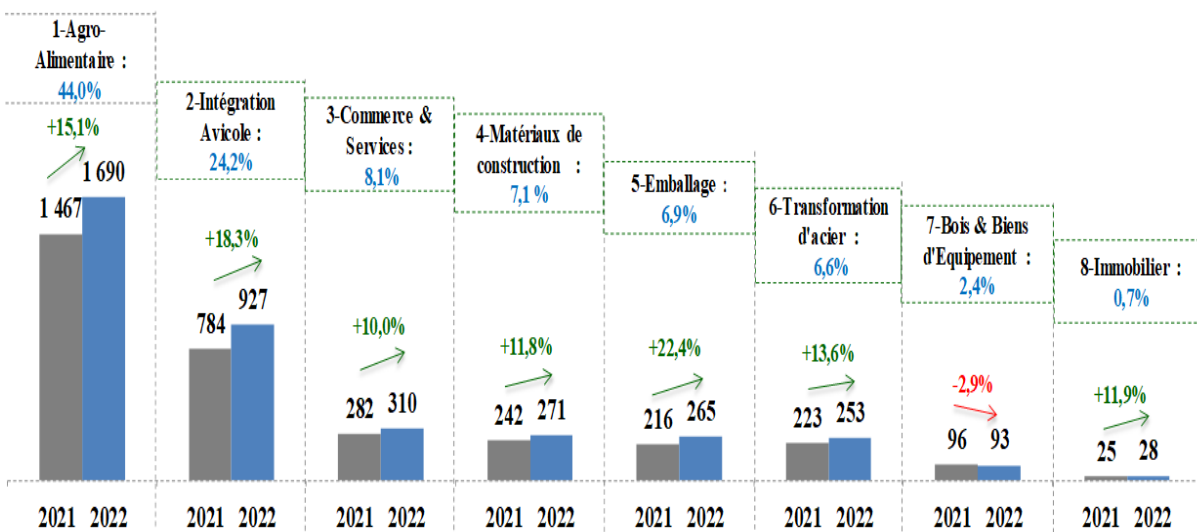
La répartition du chiffre d'affaires Export par métier ainsi que les Top 5 filiales exportatrices sont présentés aux graphiques ci-dessous :



➤ Revenus par Métier

La croissance du CA a été enregistrée au niveau de la plupart des métiers, selon des degrés variables.

Le Graphique comparatif suivant présente les réalisations de l'année 2022 en termes de revenus par métier (chiffres non consolidés en Millions de Dinars) :



NB : Tri décroissant sur le chiffre d'affaires réalisé en 2021.

La hausse des revenus du Groupe en 2022 / 2021 a notamment concerné les métiers suivants :

a.1- L'Agroalimentaire : l'augmentation de 223 Millions de Dinars des revenus de ce métier, soit +15,1%, est due d'une part à la bonne performance réalisée au niveau des ventes locales et à l'export pour la margarine, ainsi que des ventes locales pour l'huile végétale et les crèmes glacées et d'autre part à l'augmentation des prix des ventes.

a.2- L'Intégration Avicole : l'augmentation de 143 Millions de Dinars des revenus de ce métier, soit + 18,3%, a concerné la viande de volailles et dérivés, la protéine animale transformée et les œufs de consommation. Cette augmentation est la résultante d'une part de la progression de la production en quantité et d'autre part de l'augmentation des revenus export.

a.3- L'Emballage : l'augmentation de 48 Millions de Dinars des revenus de ce métier, soit + 22,4%, s'explique principalement par l'augmentation des ventes en quantité et l'augmentation des prix de vente pour les carton ondulé, papeterie, emballage souple et emballage en plastique.

a.4- La Transformation d'acier : l'augmentation de 30 Millions de Dinars des revenus de ce métier, soit + 13,6%, est inhérente au développement des ventes export, principalement pour les activités construction métallique, tubes soudés et bouteilles de gaz.

a.5- Matériaux de construction : l'augmentation de 29 Millions de Dinars des revenus de ce métier, soit + 11,8%, s'explique principalement par la progression des ventes de l'activité carreaux suite au démarrage en 2021 de deux nouveaux sites de production (CJO à Jebal Ouest et Grés II à Aguerreb) et suite à la reprise des ventes export.

b) Marge brute consolidée, EBITDA consolidé et Résultat d'exploitation (EBIT) consolidé :

b.1- La marge brute du Groupe n'a augmenté en valeur que de 2,2% par rapport à 2021. L'évolution de la marge brute n'a pas suivi le même rythme d'évolution des revenus qui ont augmenté de 9,8%. En fait, cette marge est principalement expliquée par le manque à gagner considérable enregistré au niveau des secteurs Aliment et Aviculture suite aux décisions de prix prises par l'administration dans ces secteurs en 2022, alors que les coûts des matières premières importées ont excessivement augmenté pour arriver dans certains articles (aliments essentiellement) à des ventes à perte (le prix de vente ne couvre même pas le coût matière). Les décisions administratives ont porté sur la fixation des marges de vente des MP aliments durant 6 mois, le gel des prix de vente usine des aliments composés durant 6 mois, le plafonnement des prix de vente du poulet PAC, de l'escalope de

dinde et des œufs. Ceci est la cause essentielle de la régression importante du ratio marge brute / revenus de 2,4 points (31,4% en 2022 contre 33,8% en 2021).

b.2- L'EBITDA a diminué de 8,7 Millions de Dinars, soit -1,9% par rapport à 2021 ; cette baisse est due essentiellement à l'augmentation des charges d'exploitation.

b.3- Le résultat d'exploitation du Groupe (EBIT) a augmenté de 51,4 Millions de Dinars, soit +24,0% par rapport à 2021 ; cette augmentation est due essentiellement à la baisse des provisions pour risques et charges constatées en 2022 par rapport à l'année 2021.

c) Résultat net du Groupe Poulina :

Le résultat net du Groupe, au titre de l'exercice 2022, a diminué de 27,5 Millions de Dinars, soit -29,5% par rapport à celui 2021, pour atteindre 65,8 Millions de Dinars.

Cependant, malgré la baisse des provisions pour risques et des charges constatées en 2022 par rapport à 2021, le résultat net du Groupe est substantiellement réduit par les charges financières qui ont augmenté de 67 Millions de Dinars expliquée d'une part par l'augmentation des frais financiers, les intérêts bancaires et les pertes de change ; et d'autre part par la baisse des produits sur cession des valeurs mobilières.

d) Evolution des investissements Matériels :

d.1- Répartition des investissements Matériels 2022/2021 par métier :

Métiers		2 021		2 022		Evol 22/21
1	Intégration Avicole	56	38%	68	45%	22%
2	Agroalimentaire	31	21%	25	17%	-18%
3	Commerce & Services	17	11%	18	12%	7%
4	Matériaux de construction	28	19%	17	11%	-39%
5	Emballage	8	6%	12	8%	52%
6	Transformation d'acier	5	3%	6	4%	9%
7	Bois & Biens d'Equipement	3	2%	4	3%	36%
8	Immobilier	0	0%	0	0%	0%
Total en MDT		148	100%	150	100%	1%

En terme de volume, les investissements réalisés, durant l'année 2022, ont atteint 150 Millions de Dinars, contre 148 Millions de Dinars en 2021.

La plus grande partie de ces investissements, soit 68 Millions de Dinars représentant 45% du total, est affectée au métier Intégration avicole. Il s'agit principalement de la réhabilitation et du développement de centres d'élevage, ainsi que la réalisation de divers investissements dans les ateliers de production des Abattoirs.

Le métier Agroalimentaire vient en 2ème position avec 25 Millions de Dinars représentant 17% du total (Achat des machines et équipements de froid pour les usines de crèmes glacées).

Le secteur commerce et service occupe la 3ème position avec 18 Millions de Dinars représentant 12% du total (Extension parc roulant).

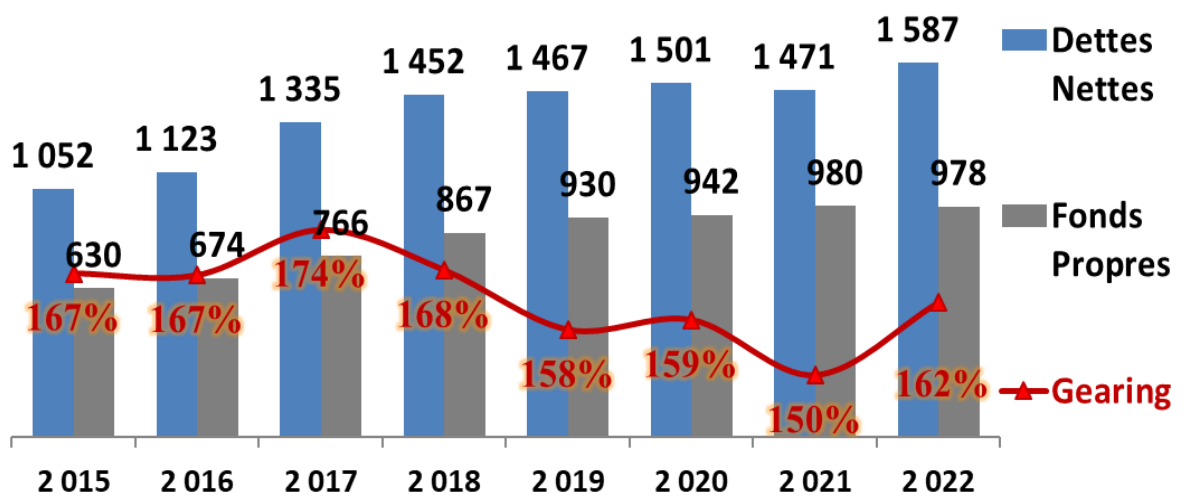
Puis, c'est le métier Matériaux de construction qui occupe la 4ème position avec 17 Millions de Dinars soit 11% du total (Avancement dans la réalisation de la nouvelle usine de briques à Tajerouine).

d.2- Principaux projets du Groupe en cours d'achèvement en 2023 :

- Nouvelles briqueteries à Tajerouine et à Jbal El ouest.
- Etablissement de paiement PAYVAGO.
- Projets d'installations photovoltaïques au niveau des centres d'élevages, des sociétés d'aliment et d'autres filiales.
- Réhabilitation de centres d'élevages.
- Création de centres de collectes de déchets de papier.
- Acquisition de nouveaux équipements pour renouvellement ou expansion des ateliers de production par les filiales MAZRAA, GIPA, MEDOIL, UNIPACK, STIBOIS, FRIGAN et COTIM.

e) Analyse financière :

e.1- Evolution de l'endettement du Groupe :

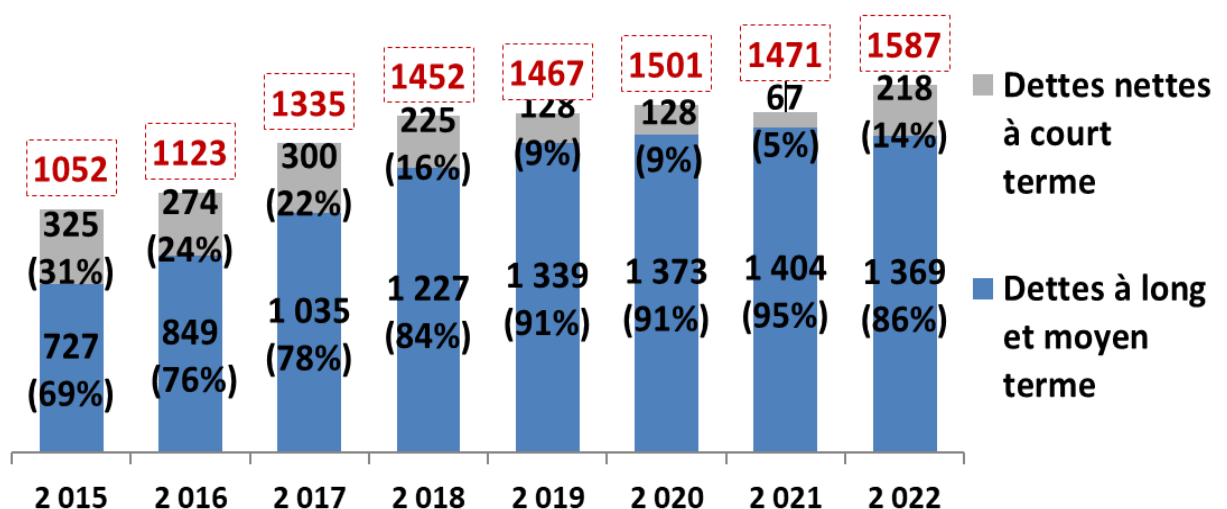


(En Millions de DT)

L'année 2022 est caractérisée par une augmentation du Gearing suite à l'augmentation des dettes nettes de 8% contre une stagnation des fonds propres.

e.2- Evolution de la structure de la dette :

(En Millions de DT)



L'année 2022 est caractérisé par l'augmentation importante des dettes à court terme passant de 67 Millions de dinars en 2021 à 218 Millions de dinars en 2022, Cette augmentation est expliquée par l'augmentation de BFR (STOCK)

Les dettes à long et moyen terme ont baissé en valeur de 26 Millions de dinars représentant ainsi 86% des dettes nettes du groupe.

e.3- Evolution des capitaux propres sur 3 ans :

Rubriques en mDT	Var 22/21	2 022	2 021	2 020
Capital social		180 004	180 004	180 004
Titres en autocontrôle		-25 642	-25 638	-25 261
Réserves consolidées		747 192	716 653	693 353
Capitaux propres avant résultat	3,5%	901 553	871 019	848 096
Résultat de l'exercice		65 770	93 285	74 937
Capitaux propres après résultat	0,3%	967 323	964 304	923 033
Part des minoritaires dans les réserves		13 054	14 906	18 218
Part des minoritaires dans le résultat		-2 083	498	1 056
Capitaux propres avant affectation	-0,1%	978 294	979 708	942 307

e.4- Evolution du Fonds de roulement et du Besoin en Fonds de Roulement :

En 2022, le fonds de roulement a augmenté de 3,1%. Par contre, le Besoin en Fonds de Roulement a connu une nette augmentation de 174,7 Millions de Dinars, en passant de 107,3 jours en 2021 à 117,6 jours chiffres d'affaires en 2022 :

Rubriques en mDT	Var 22/21	2 022	2 021	2 020
Capitaux propres av affectation	-0,1%	978 294	979 708	942 307
Passifs non courants	-1,7%	1 428 319	1 453 189	1 384 958
Capitaux permanents	-1,1%	2 406 613	2 432 897	2 327 265
Actifs non courants	-3,1%	1 590 418	1 640 973	1 566 318
Fonds de roulement	3,1%	816 196	791 924	760 947
Stocks	20,9%	1 002 188	828 844	803 248
Clients et comptes rattachés	3,5%	594 867	574 685	548 373
Autres actifs courants	25,1%	396 729	317 152	232 423
Fournisseurs et comptes rattachés	15,0%	863 218	750 948	591 463
Autres passifs courants	-12,6%	96 428	110 389	103 341
Besoin en fonds de roulement	20,3%	1 034 138	859 344	889 240
Besoin en fonds de roulement en J CA	10,3 j	117,6	107,3	139,6

e.5- Evolution d'autres ratios financiers :

	Moyenne 3 ans	2 022	2 021	2 020
Dettes nettes (en mDT)		1 586 968	1 470 969	1 501 081
Dettes nettes /EBITDA	3,52	3,54	3,21	3,82
EBITDA/ Charges financière	2,63	2,21	3,36	2,32
Total Dettes/ Total des Actifs	0,54	0,53	0,53	0,56
Dettes Nettes/Capitaux propres (Gearing)	1,57	1,62	1,50	1,59
Capitaux propres/ Total des Actifs	0,24	0,23	0,25	0,25

3- Perspectives et développement du Groupe Poulina :

a) Perspectives du Groupe Poulina :

L'objectif du Groupe, en fin de compte, est d'assurer sa pérennité ; et cette pérennité passe inéluctablement par la croissance. Pour ce faire, Poulina compte sur sa bonne gouvernance et sur son regard toujours tourné vers le futur.

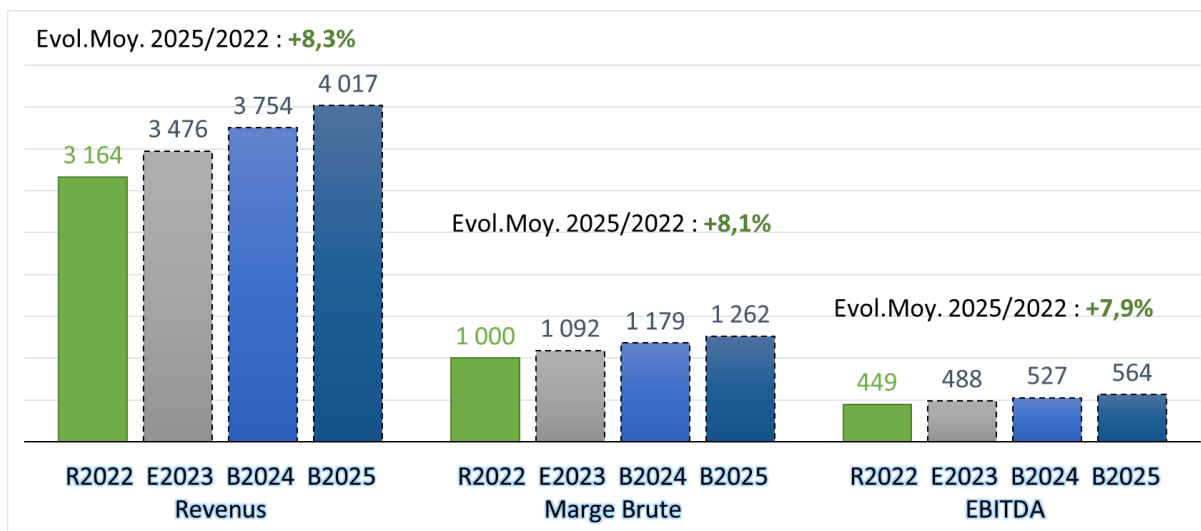
Aussi, malgré les difficultés du contexte et en dépit du ralentissement de l'activité économique en 2022, le Groupe Poulina est toujours confiant en l'avenir et ambitionne de consolider son positionnement sur les activités relevant de son champ d'action.

A ce titre, la démarche du Groupe consiste notamment :

- A renforcer davantage le management et les mécanismes d'appui à la bonne gouvernance, qui sont au cœur de la stratégie de Poulina.
- A surveiller et gérer les risques qui sont de plus en plus un enjeu majeur. Dans ce cadre et à titre indicatif, le Groupe affine ses systèmes de veille, suit de très près l'endettement & le Gearing face au renchérissement du coût des emprunts, et se soucie de façon particulière de la disponibilité des intrants pour assurer le fonctionnement continu de ses activités.
- A faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et de résilience dans le contexte de crise.
- A développer le digital autant que de besoin.
- A favoriser la synergie entre les 112 sociétés du Groupe en vue d'améliorer l'intégration et l'optimisation.

- A mettre en place des stratégies adéquates, par métier, en rapport avec les données du marché, les perspectives de croissance et les potentialités du Groupe.
- A poursuivre le trend de développement des exportations du Groupe sur différents marchés.

b) BP sur 3 ans du Groupe Poulina :



c) Activité en matière de recherche et développement :

Le Groupe Poulina est doté d'une unité spécialisée qui recherche des opportunités d'investissement dans des nouveaux projets, permettant de contribuer à soutenir la croissance du Groupe.

Dans le cadre des nouvelles activités encouragées par l'Etat, le Groupe développera ses activités aux établissements de paiement suite à la création en début 2022 d'une nouvelle société (PAYVAGO) et aux énergies propres & renouvelables suite à la création en début 2022 d'une nouvelle société (GREEN VOLT). De même, un projet de création d'une unité de production d'engrais & de fertilisants organiques est en phase d'avancement.

3. SOCIÉTÉ PGH : DONNÉES GÉNÉRALES ET RÉSULTAT (INDIVIDUEL) DE L'ANNÉE 2022

1- Données générales sur la société PGH :

a) Identification de la société PGH

- Dénomination Sociale : POULINA GROUP HOLDING.
- Siège social : GP 1, Km 12 Ezzahra.
- Forme juridique : Société Anonyme.
- Date de constitution : 23 juin 2008.
- Objet social (article 3 des statuts) : La société a pour objet :
 - La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées en Tunisie et/ou à l'étranger.
 - La prise de participation dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achat de titres ou droits sociaux, ou en association...
 - L'assistance, étude, conseil, marketing et ingénierie financière, comptable et juridique.
 - Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tous autres objets similaires.
- Identifiant Unique : 1058891 R.
- Capital social : Le capital de la société Poulina Group Holding s'élève à 180 003 600 Dinars. Il est divisé en 180 003 600 actions de valeur nominale de 1 Dinar chacune.
En 2008, la société a réalisé une augmentation de capital de 16 670 000 Dinars par voie d'OPS de 16 670 000 nouvelles actions émises au prix unitaire de 5.950 DT.

En 2011, la société a réalisé une augmentation de capital de 13 333 600 Dinars par incorporation des réserves et la distribution gratuite de 13 333 600 nouvelles actions.

b) Actionnariat : répartition du capital et des droits de vote

* Répartition du capital de la société PGH : La structure de capital de la société PGH se présente ainsi :

- Actionnaires stables : 86,7 %.
- Flottant en bourse : 13,3 %.

* Droits de vote : conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales et des statuts, chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions ayant droit de vote (libérées des versements exigibles).

Il est signalé que tout Actionnaire peut voter par correspondance. La Société met à la disposition des Actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée. Il n'est tenu compte que des votes reçus par la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'Assemblée Générale.

c) Rappel des conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions statutaires, les titulaires d'actions (libérées des versements exigibles) peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale ou s'y faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les sociétés sont valablement représentées soit par un de leurs gérants ou par un membre de leur Conseil d'Administration, soit par un mandataire.

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la Société 5 jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

d) Conseil d'Administration

d.1- Rappel des règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration :

* Nomination : les membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 ans renouvelable ; chaque année s'entendant de l'intervalle entre deux Assemblées Générales Ordinaires consécutives.

Exceptés les membres indépendants et le représentant des actionnaires minoritaires dont le mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois, tout membre sortant est rééligible.

L'Administrateur doit, dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la Société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général ou de membre de directoire ou de Conseil de Surveillance d'une autre société. Le représentant légal de la Société doit en informer l'Assemblée Générale Ordinaire dans sa réunion la plus proche.

* Remplacement : en cas de vacance d'un poste au Conseil d'Administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire. La nomination ainsi effectuée est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

Lorsque le nombre devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

d.2- Rappel du rôle du Conseil d'Administration :

Le conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans les limites de l'objet social. Il est l'organe compétent pour déterminer la politique générale et la stratégie du Groupe. Conformément aux statuts, le Conseil effectue et autorise tous les actes et opérations relatifs à son objet et à son administration. Sa compétence s'étend à tous les actes non réservés à l'Assemblée Générale par la loi et les statuts.

d.3- Rappel des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration :

L'Assemblée Générale Ordinaire du 24/6/2020 a reconduit son autorisation au Conseil d'Administration pour acheter et revendre des actions propres à la société constituant son capital, dans le cadre de la réglementation en vigueur, en vue de réguler les cours boursiers sur le marché. Elle a délégué au Conseil le pouvoir de fixer les prix maximums d'achat et les prix minimums de revente, le nombre maximum des actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et l'a autorisé à utiliser les

réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

d.4- Composition du Conseil d'Administration de la société PGH en 2022 :

▪ **Membres du Conseil d'Administration en 2022 :**

Nom & Prénom	Mandat
M. Khaled BOURICHA	3 ans De Juin 2020 jusqu'à l'AGO statuant sur l'exercice 2022
M. Ahmed BOUZGUENDA	
M. Slim BEN AYED	
M. Malek BEN AYED	
M. Maher KALLEL	
M. Hedi KETARI	
Mme Emna KALLEL Représentante des petits Actionnaires	

▪ **Présidence du Conseil d'Administration en 2022 :**

Président du Conseil	Vice-Président du Conseil
M. Khaled BOURICHA	M. Ahmed BOUZGUENDA

d.5- Renforcement du Conseil d'Administration de la société PGH par des membres indépendants :

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et conformément aux exigences réglementaires prévues par l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des finances du 15 Août 2019 et la décision générale du CMF N°23 du 10 Mars 2020, la société PGH a lancé, le 29 Mars 2023, un appel à candidature pour la désignation de deux Administrateurs indépendants devant siéger à son Conseil d'Administration.

Les dossiers de candidature parvenus ont été, dans une première phase, examinés et évalués par le comité de sélection (issu du Conseil d'Administration). Le processus d'examen des dossiers, par ledit comité, ainsi que la méthodologie d'évaluation des candidatures sont ainsi :

- Vérification que le dossier parvenu satisfait les conditions exigées dans l'avis d'appel à candidature.
- Evaluation de chaque candidat, dont le dossier répond aux conditions exigées dans l'avis d'appel à candidature, selon ses compétences et ses qualifications. Cette opération d'évaluation porte essentiellement sur l'expérience professionnelle du candidat, à savoir : la durée de son expérience dans les domaines spécifiés dans l'appel à candidature (au moins dix ans dans les domaines des systèmes d'information en entreprise et/ou de la performance de l'entreprise), les fonctions & responsabilités assumées par le candidat dans ces domaines, l'expérience du candidat au niveau international dans les domaines spécifiés.

En deuxième phase, une liste préliminaire des candidats admis à concourir a été arrêtée par le Conseil d'Administration ; et cette liste a été transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier.

Conformément au règlement général de la bourse, la société PGH a mis à la disposition des Actionnaires, en annexe au projet des Résolutions, les informations relatives aux candidats retenus.

d.6- Fonctions et activités principales exercées par les Administrateurs dans d'autres sociétés :

Conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, dès la prise de leurs fonctions, les Administrateurs, le Président du Conseil, le Directeur Général et le Directeur Général Opérationnel du Groupe, communiquent à la société les fonctions qu'ils occupent dans d'autres sociétés. Un rapport est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, à ce propos, lors de sa réunion la plus proche.

e) Organes d'appui au Conseil d'Administration

* Le Comité Permanent d'Audit : il veille au respect par la Société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la Société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Ce Comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes. Il est composé de 4 membres du Conseil :

- Président du Comité : M. Malek BEN AYED.
- Membres : Mme Emna KALLEL, M. Slim BEN AYED et M. Maher KALLEL.

* Le Comité de Direction « CoDir » : instauré en 2016, ce Comité est composé des membres du Conseil d'Administration et de 12 membres nommés par le Conseil parmi les hauts responsables issus du siège et les premiers responsables des métiers du Groupe Poulina. Il est présidé par le Président du Conseil d'Administration.

Le CoDir a pour attributions d'assister le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance. Le CoDir se réunit régulièrement tous les 15 jours.

* Le Comité de Nomination et de Rémunération des Responsables : il est composé de 3 membres du Conseil : M. Khaled BOURICHA, M. Ahmed BOUZGUENDA et M. Slim BEN AYED. Il se réunit aussi souvent que de besoin pour l'examen des dossiers des Responsables au sein du Groupe Poulina.

f) Direction Générale

* Conformément aux dispositions des statuts et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées Générales et au Conseil d'Administration, le Directeur Général assure sous sa responsabilité la direction générale de la Société et veille à l'application des décisions arrêtées par le Conseil et ce, dans le respect des procédures, notes et instructions en vigueur. Il représente la Société vis-à-vis des tiers et de toutes administrations.

* La Direction Générale est composée comme suit :

Directeur Général de la société PGH	Directeur Général Opérationnel du Groupe
M. Mohamed Mahjoub LANGAR	M. Mhamed BEN MAHMOUD

g) Co Commissaires aux comptes de la société PGH

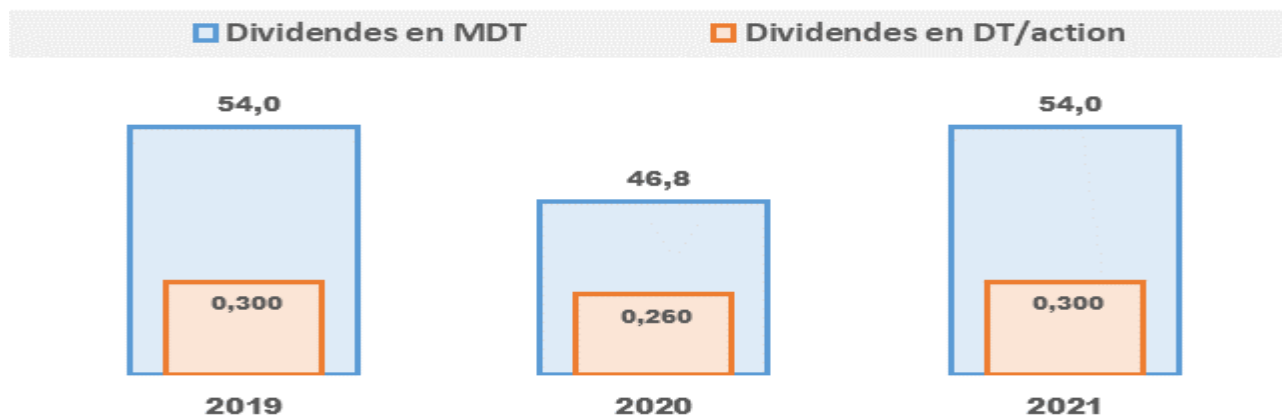
Cabinet	Représentant	Mandat
Union des Experts Comptables - UEC	M. Elyes BEN RJEB	Exercices 2020, 2021 et 2022 pour les comptes individuels et les comptes consolidés
SAECO Consulting	M. Elyes BEN MBAREK	

h) Eléments sur le contrôle interne

Le contrôle interne au sein du Groupe Poulina est assuré par :

- Une structure centrale d'audit interne rattachée à la holding la société PGH, et composée de plus de 30 personnes qualifiées. Cette structure comporte trois départements à savoir : l'audit de Gestion, l'audit Technique et le Back office (suivi des réalisations et TDB). Les missions d'audit sont réalisées selon un plan d'audit annuel coordonné avec le Comité Permanent d'Audit.
- Des structures d'audit interne au niveau de chaque métier du Groupe (avicole, emballage, acier, bois & équipements, agroalimentaire, aliments et matériaux de construction). Ces structures sont sous la supervision de l'audit interne de la holding qui suit leurs travaux.

i) Evolution des dividendes de la société PGH sur 3 ans



2- Activités de la société PGH au titre de l'année 2022 :

- ✓ Bonne gouvernance du Groupe : en tant que société holding, la société PGH œuvre au renforcement d'une gouvernance saine et solide, lui permettant d'encadrer les filiales, de suivre leurs activités et de les contrôler, de façon à assurer la gestion optimale de tout le Groupe Poulina.
- ✓ Développement du Groupe : les activités de la société PGH ont également porté sur la définition des orientations stratégiques du Groupe, la promotion des investissements et la gestion des valeurs mobilières.

Pour ce faire, le Conseil d'Administration de la société PGH a été appelé, au courant de l'année 2022, à examiner un certain nombre de questions afférentes à la vie et au développement du Groupe.

De même, les comités d'appui au Conseil d'Administration de PGH, à savoir le Comité Permanent d'Audit, le Comité de Direction « CoDir » ainsi que le Comité de Nomination et de Rémunération des responsables ont accompli leurs missions d'analyse, de concertation et de recommandation pour les sujets relevant de leurs attributions respectives, en vue d'aider le Conseil à la prise des décisions.

Parallèlement et vu la dimension du Groupe, le travail de la Direction Générale de la société PGH a porté sur plusieurs volets ne serait-ce qu'en matière de gestion des affaires courantes du siège, de coordination intergroupe, de front office et de préservation de l'intérêt général du Groupe.

Par ailleurs, en matière d'aide à la gestion et à l'exploitation, les comités spécialisés du siège, dont le Comité d'Investissement et la Commission Centrale des Marchés, ont contribué à la mise en œuvre de la politique financière et à l'optimisation des achats de tout le Groupe.

- ✓ Assistance des filiales : La société PGH développe, continuellement, les systèmes et les outils de management, d'organisation et d'information qui sont de nature à permettre aux filiales de maîtriser et de développer leur travail en cohérence avec les objectifs et les stratégies prédéfinies. Elle agit à travers ses cadres qui exercent, chacun dans la limite de sa discipline, un pouvoir opérationnel sur leurs vis-à-vis dans la société assistée, les forment et les encadrent dans les différentes fonctions techniques.

Ainsi, la société PGH accompagne les différentes structures des filiales dans la gestion courante, et veille à la bonne application des procédures ainsi qu'au développement de la synergie entre les filiales du Groupe.

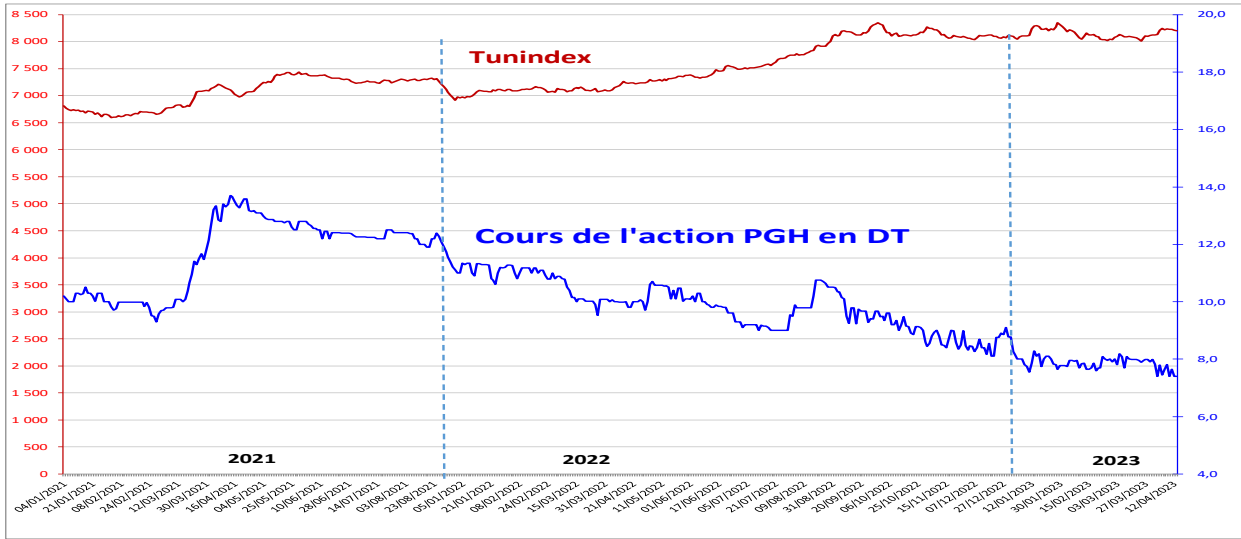
3- Résultat (individuel) de la société PGH au titre de l'année 2022 :

Rubriques en mDT	2 022	2 021	Var 22/21
Revenus	81 451	74 487	9,3%
<i>dont dividendes</i>	<i>65 914</i>	<i>62 687</i>	<i>5%</i>
<i>dont Prestation de services</i>	<i>15 537</i>	<i>11 800</i>	<i>32%</i>
Total des Produits d'exploitation	81 451	74 487	9,3%
Charges de Personnel	-3 847	-4 241	-9,3%
Autres Charges d'Exploitation	-2 658	-3 170	-16,2%
Dotation aux Amortissements et aux Provisions	-613	-777	-21,2%
Total des Charges d'exploitation	-7 118	-8 188	-13,1%
Résultats d'exploitation EBIT	74 333	66 299	12,1%
Charges Financières nettes	-5 974	-2 027	195%
<i>dont Plus value/Cession titres</i>	<i>321</i>	<i>4 965</i>	<i>-94%</i>
<i>dont Int/Emprunts + FFF</i>	<i>-6 295</i>	<i>-6 992</i>	<i>-10%</i>
Autres Gains et pertes ordinaires (gains/cessions d'actifs)	284	-3 662	-108%
Résultats des activités ordinaires avant impôt	68 644	60 609	13,3%
Impôts sur les bénéfices	-406	-28	1329%
Contribution Sociale de Solidarité	-81	0	40526%
Résultat Net de l'exercice	68 156	60 581	12,5%

En termes de résultats financiers, la société PGH a réalisé, en 2022, un bénéfice s'élevant à 68,2 Millions de Dinars, contre 60,5 Millions de Dinars en 2021, soit une amélioration de 12,6 %. Ce bénéfice provient de la remontée des dividendes des filiales du Groupe Poulina ainsi que les prestations de services.

4- Cours de l'action de la société PGH 2021-2023 :

Les cours de l'action de la société PGH ont enregistré une tendance baissière à partir du mois de Mai 2021 :



**IV. RAPPORT GÉNÉRAL &
RAPPORT SPÉCIAL DES CAC ET
EF INDIVIDUELS DE LA SOCIÉTÉ
PGH AU 31/12/2022**

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

*Avis des auditeurs indépendants Etats
financiers individuels*

Exercice clos au 31 Décembre 2022

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING SA,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **678 175 313** dinars et un bénéfice net de **68 156 275** dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société POULINA GROUP HOLDING au 31 Décembre 2022, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers** » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation

Au 31 décembre 2022, le portefeuille des titres de participation détenus directement par la société PGH s'élève à 591 025 665 dinars. En raison de l'importance de cette rubrique du bilan (voir la note 2 des états financiers), nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition. A la date de clôture, cette valeur est rapprochée de la valeur d'usage des dits titres, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

En réponse, nous avons mis en place des procédures permettant d'apprécier la valorisation de ces participations à la date de clôture. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes ;
- Apprécier la valeur d'usage des participations en se basant sur les différents facteurs retenus par la norme comptable 7 relative aux placements ;
- Rapprocher les valeurs calculées par nos soins avec celle retenues par la direction et vérifier l'existence d'éventuelles provisions sur les titres de participation.

4. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2022 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers individuels ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers individuels

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers individuels conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers individuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers individuels, c'est au conseil d'administration de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration

a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers individuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers individuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers individuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les

informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la

responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting

Elyes BEN M'BAREK

Union Des Experts Comptables

Elyes BEN REJEB



RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis d'auditeurs indépendants

Etats financiers individuels

Exercice clos au 31 Décembre 2022

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :

Les souscriptions, les acquisitions et les cessions de titres de participation dans les sociétés du groupe sont présentées à la **Note 2** annexée aux états financiers. Le montant total des acquisitions et souscriptions auprès des sociétés réalisées en 2022 s'élève à **191 767 382** dinars. Le montant total des titres de participations cédés en 2022 s'élève à **151 322 120** dinars pour un prix de cession de **151 435 133** dinars.

2- Engagements de la société envers les dirigeants :

La rémunération brute annuelle servie par PGH a son Directeur Général au titre de l'année 2022 s'élève à **138 023 Dinars**.

3- Crédits bancaires

Au cours de l'exercice 2022, la société PGH a obtenu les crédits de financements à court terme suivants :

- Crédit relais obtenu auprès de la BIAT dont le montant s'élève à 37 000 000 DT autorisé par le conseil d'administration du 12 décembre 2022.
- Crédit relais obtenu auprès de la BIAT dont le montant s'élève à 12 000 000 DT.

4- Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées :

Les opérations d'achat et de vente ainsi que la répartition des charges communes réalisées par la société PGH avec ses parties liées sont présentées dans la **Note 14** du présent rapport, relative aux informations sur les parties liées. Le montant total des ventes ainsi que la répartition des charges communes réalisées en 2022 s'élèvent à **43 494 044 dinars (H.TVA)**. Celui des achats est de **3 184 592 dinars (H.TVA)**.

5- Cautions et garanties données au profit des parties liées :

Les garanties consentis par votre société au titre des crédits bancaires obtenues par ses parties liées totalisent la somme de **1 608 682 989 dinars**. Le détail des cautions solidaire est présenté au niveau de la note 14 du présent rapport.

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 28 Avril 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting

Elyes BEN M'BAREK

Union Des Experts Comptables

ELYES BEN REJEB

3- ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles		793 925	789 760
Amortissement immobilisations incorporelles		-762 392	-621 701
	1	31 533	168 059
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles		31 722 165	27 736 351
Amortissement des immobilisations corporelles		-12 898 295	-10 941 727
	1	18 823 870	16 794 624
Immobilisations financières			
Titres de participation		597 424 814	556 680 405
Autres Immobilisations financières		10 569 873	566 904
Provisions		0	0
	2	607 994 687	557 247 309
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		626 850 090	574 209 992
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		626 850 090	574 209 992
ACTIFS COURANTS			
Stocks		-	-
Provision pour dépréciation de stocks		-	-
		-	-
Clients et comptes rattachés		9 499 410	5 020 400
Provision pour dépréciation de clients		0	0
	3	9 499 410	5 020 400
Autres actifs courants		5 200 276	4 394 933
Provision AAC		-	-
	4	5 200 276	4 394 933
Placements et autres actifs financiers	5	27 985 898	28 015 183
Provision		0	-21 288
		27 985 898	27 993 895
Liquidités et équivalents de liquidités	6	8 639 639	13 309 501
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		51 325 223	50 718 729
TOTAL DES ACTIFS		678 175 313	624 928 721

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Réserves légales		18 000 360	18 000 360
Résultats reportés		124,792	445
Autres capitaux propres		295 755 057	289 175 057
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		493 759 142	487 179 462
Résultat de l'exercice		68 156	60 580
		275	760
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	7	561 915 417	547 760 222
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	8	42 394 568	55 650 492
Autres passifs non courants		58 648	58 647
Total des passifs non courants		42 453 215	55 709 139
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	9	2 647 188	2 798 171
Autres passifs courants	10	6 068 470	5 483 875
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	65 091 023	13 177 314
Total des passifs courants		73 806 681	21 459 360
TOTAL DES PASSIFS		116 259 896	77 168 499
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		678 175 313	624 928 721

ETAT DE RÉSULTAT

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		81 450 793	74 487 202
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation	12-1	81 450 793	74 487 202
CHARGES D'EXPLOITATION			
+ Achats de marchandises consommés		-	-
+ Achats d'approvisionnements consommés		-	-
+ Charges de personnel	12-2	-3 847 026	-4 240 814
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	12-3	-612 890	-777 356
+ Autres charges d'exploitation	12-4	-2 657 641	-3 171 660
Total des charges d'exploitation		-7 117 557	-8 189 830
RESULTAT D'EXPLOITATION		74 333 235	66 297 372
Charges financières nettes	12-5	-5 973 686	-2 028 556
Produits des placements		0	1 666
Autres gains ordinaires	12-6	293 107	366 138
Autres pertes ordinaires	12-7	-8 870	-4 028 613
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		68 643 787	60 608 007
Impôt sur le bénéfice		-406 260	-27 046
Contribution sociale de solidarité		-81 252	-200
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		68 156 275	60 580 760
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		68 156 275	60 580 760

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITAT			
Résultat net de l'exercice		68 156 275	60 580 760
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions	12-3	3 097 815	2 859 101
* Reprise sur provisions	12-3	-21 288	0
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1	8 867	28 573
* Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	1	-291 118	-300 994
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	2	18 697 254	2 855 289
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	2	-18 807 028	-7 820 279
* Variation du BFR		-4 738 175	2 935 512
* Produits des fonds gérés TDS		-299 149	0
* Charges des fonds gérés TDS		61 652	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		65 865 105	61 137 964
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	-4 672 255	-3 923 525
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	421 261	473 830
Décassements sur acquisitions d'immobilisations financières	2	-149 835 168	-11 787 325
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	2	109 545 524	45 344 190
Décassement provenant de l'acquisition des Titres Participatifs		-10 000 000	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-54 540 637	30 107 170
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes	7	-54 001 080	-46 800 936
Variation trésorerie provenant des emprunts		-13 363 865	-12 739 906
Encaissement & Décaissement Crédits relais		49 000 000	0
Variation de trésorerie provenant placement courants	5	26 024	-16 707 989
Variation de trésorerie provenant des prêts	2	-2 969	-442 734
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-18 341 890	-76 691 565

Variation de la trésorerie	6	-7 017 422	14 553 569
Trésorerie au début de l'exercice	6	13 284 442	-1 269 127
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	6	6 267 020	13 284 442

**V. RAPPORT GÉNÉRAL DES
CAC, EF CONSOLIDÉS ET
PÉRIMÈTRE DE
CONSOLIDATION DU GROUPE
POULINA AU 31/12/2022**

1- RAPPORT GÉNÉRAL DES CAC

SAECO Consulting

International City Center
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
MF : 827241KAM000



UNION DES EXPERTS COMPTABLES

Immeuble Misk, Bloc C 2^{ème} étage,
Mont-plaisir, 1073 Tunis
M.F : 428433VAM000

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis des auditeurs indépendants

Etats financiers consolidés

Exercice clos au 31 Décembre 2022

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. *Opinion*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **POULINA GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **4 270 526 977** dinars et un bénéfice net de **65 769 556** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « **Fondement de l'opinion** » de notre rapport, les états financiers consolidés, ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. *Fondement de l'opinion*

Nos travaux ont été limités par la non consolidation par la société PGH des états financiers des sociétés établies en Lybie dans lesquelles elle détient des participations directes et indirectes d'un montant brut de 54 751 646 dinars, et ce compte tenu de l'indisponibilité des informations financières relatives à ces sociétés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers** » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées

Comme indiqué dans le bilan consolidé, l'actif du groupe comprend un Goodwill dont la valeur nette est de **20 216 542** dinars et des participations dans des entreprises associées d'un montant de **158 617 508** dinars. Les notes **1 et 3-2** de l'annexe au bilan précisent les modalités de calcul des deux points précédents.

Nous avons considéré que l'évaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à :

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes appliquées par la direction
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour l'évaluation et l'amortissement du Goodwill
- ✓ Conduire notre propre analyse pour l'amortissement du Goodwill et l'évaluation des titres mis en équivalence
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes 1 et 3-2 avec le calcul effectué par nos soins.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2022 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère **PGH SA** qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet

de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 28 Avril 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting

Elyes BEN M'BAREK

Union des Experts Comptables

Elyes BEN REJEB

2- ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		45 448 009	46 094 264
Amortissements des immobilisations incorporelles		-20 090 023	-18 209 098
Immobilisations incorporelles nettes	1	25 357 986	27 885 166
Immobilisations corporelles		2 769 776 088	2 702 086 800
Amortissements des immobilisations corporelles		-1 518 726 349	-1 400 109 840
Immobilisations corporelles nettes	2	1 251 049 739	1 301 976 960
Immobilisations financières		367 459 274	366 877 040
Provisions pour dépréciation		-57 154 008	-57 060 558
Immobilisations financières nettes	3	310 305 266	309 816 482
Total des actifs immobilisés		1 586 712 991	1 639 678 608
Autres actifs non courants	4	3 704 603	1 294 056
Total des autres actifs non courants		3 704 603	1 294 056
Total des actifs non courants		1 590 417 594	1 640 972 664
ACTIFS COURANTS			
Stocks		1 031 179 108	855 263 953
Provisions sur stocks		-28 991 313	-26 420 448
Stocks nets	5	1 002 187 795	828 843 504
Clients et comptes rattachés		653 503 525	626 731 587
Provisions sur comptes clients		-58 636 711	-52 046 625
Clients nets	6	594 866 814	574 684 962
Autres actifs courants	7	396 728 845	317 151 915
Placements et autres actifs financiers	8	545 498 878	484 585 657
Liquidités et équivalents de liquidités	9	140 827 050	150 130 726
Total des actifs courants		2 680 109 383	2 355 396 764
TOTAL DES ACTIFS		4 270 526 977	3 996 369 427

BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Titres en autocontrôle		-25 642 444	-25 638 394
Réserves consolidées		747 192 314	716 653 317
Résultat consolidé		65 769 556	93 285 368
Total des capitaux propres	10	967 323 026	964 303 891
INTERETS DES MINORITAIRES			
Part des minoritaires dans les réserves		13 054 323	14 905 503
Part des minoritaires dans le résultat		-2 083 404	498 209
Total des intérêts des minoritaires	11	10 970 919	15 403 712
Total des capitaux propres et intérêt des minoritaires		978 293 945	979 707 603
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		1 369 026 049	1 394 581 947
Autres passifs financiers		8 940 917	8 967 101
Provisions pour risques et charges		50 352 373	49 640 365
Total des passifs non courants	12	1 428 319 339	1 453 189 413
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	863 217 691	750 947 631
Autres passifs courants	14	96 428 046	110 388 580
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	904 267 956	702 136 200
Total des passifs courants		1 863 913 693	1 563 472 411
Total des passifs		3 292 233 032	3 016 661 824
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		4 270 526 977	3 996 369 427

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	16	3 164 460 391	2 882 599 824
Autres produits d'exploitation	17	14 095 290	9 551 971
Production Immobilisée		465 064	156 980
Total des produits d'exploitation		3 179 020 745	2 892 308 775
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et d'approvisionnements		-2 179 374 401	-1 914 350 591
Charges de personnel		-186 772 072	-170 041 517
Dotation aux amortissements et aux provisions		-183 753 821	-243 850 019
Autres charges d'exploitation	18	-363 956 616	-350 296 016
Total des charges d'exploitation		-2 913 856 910	-2 678 538 143
Résultat d'exploitation		265 163 835	213 770 632
Charges financières nettes	19	-202 948 848	-136 119 558
Produits des placements		24 257 801	23 446 510
Autres gains ordinaires		10 067 464	11 468 339
Autres pertes ordinaires		-8 736 995	-8 541 602
Dotation aux Amortissements écart d'acquisition positif		-3 238 585	-3 255 089
Quote-part des titres mis en équivalence	3.2	11 723 332	8 555 020
Résultat des activités ordinaires avant impôt		96 288 004	109 324 253
Impôts sur les bénéfices		-26 877 530	-14 804 146
Contribution sociale de solidarité		-5 724 322	-736 529
Résultat des activités ordinaires après impôt		63 686 152	93 783 578
Eléments extraordinaires			
Résultat des activités ordinaires après impôt		63 686 152	93 783 578
Part des minoritaires dans le résultat		-2 083 404	498 209
RESULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE		65 769 556	93 285 368

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION		
Résultat Net consolidé de l'exercice	65 769 556	93 285 368
<u>Ajustements pour :</u>		
• Dotations aux amortissements et aux provisions	183 753 821	243 850 019
• Variation du BFR	-231 622 600	69 261 632
• Plus ou moins-values de cessions	-12 123 326	-48 461 137
• Transfert de charges	-50 259	-333 301
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	2 083 404	-498 209
• Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-2 307 726	-2 540 276
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-11 723 332	-8 555 020
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-6 220 461	346 009 076
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-59 173 671	-214 157 401
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-543 474	-53 049 346
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-59 717 145	-267 206 747
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- Rachat des titres d'autocontrôles	-4 050	-377 820
- Dividendes et autres distributions	-59 060 111	-48 264 906
- Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	118 840 468	-7 878 296
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	59 776 307	-56 521 021
VARIATION DE TRESORERIE	-6 161 299	22 281 307
- Trésorerie au début de l'exercice	121 529 993	99 248 686
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	115 368 695	121 529 993

3- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE POULINA

1- Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2022 :

Le périmètre de consolidation du Groupe Poulina comporte 115 sociétés, dont 112 sociétés font l'objet d'une intégration globale et 3 sociétés font l'objet d'une mise en équivalence. Les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021			
1	POULINA GROUP HOLDING	98,24%	98,24%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
2	G.A.N	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
3	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
4	ASTER TRAINING	100,00%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
5	EL MAZRAA MARKET	99,77%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
6	AGRO BUSINESS	99,96%	99,95%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
7	MED OIL COMPANY	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
8	POULINA TRADING	99,92%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
9	P.A.F.	99,93%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
10	M.B.G	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
11	CARTHAGO	99,97%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
12	SELMA	99,45%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
13	S.C.I	99,92%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
14	HERMES INT BUSINESS LTD	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
15	SOVIT	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
16	EL BORAQ	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
17	MED FOOD	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
18	STE D'INVESTISSEMENT ET DE	99,92%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
19	FRUITS DE CARTHAGE	99,93%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
20	NUTRIMIX	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
21	PREMIX SEBRI	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
22	INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
23	ENNAJAH	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
24	POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
25	DICK	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
26	SAOUEF	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
27	OASIS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
28	ZAHRET MORNAG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

29	MED INDUSTRIE	99,97%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
30	ASTER INFORMATIQUE	99,93%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
31	TRANSPPOOL	99,95%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
32	ALMES	99,98%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
33	MEDFACTOR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
34	G.I.P.A	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
35	G.P.L	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
36	CHAHRAZED	99,96%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
37	I.B.P	99,93%	99,87%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
38	CEDRIA	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
39	UNIPACK	99,95%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
40	PARTNER INVESTMENT	99,78%	99,81%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
41	GLOBAL TRADING	99,95%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
42	S. N.A	99,94%	99,97%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
43	T.M.T	99,94%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
44	TECHNOFLEX	99,96%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
45	TPAP	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
46	SOCIETE GENERALE	99,93%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
47	CARTHAGO BRIQUES	99,93%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
48	TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	99,86%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
49	SOCIETE MARITIME AMIRA	99,96%	99,97%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
50	SIDI OTHMAN	99,95%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
51	F.M.A	99,93%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
52	IDEAL INDUSTRIE DE L'EST	99,91%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
53	LINPACK	99,94%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
54	PROINJECT	99,96%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
55	POOLSIDER	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
56	LE PASSAGE	99,91%	99,89%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
57	AVIPACK	99,94%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
58	ESMERALDA	99,89%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
59	MAGHREB INDUSTRIE	99,88%	99,86%	99,93%	99,93%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
60	GAN DISTRIBUTION	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
61	YASMINE	99,94%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
62	TAZOGHRANE	99,70%	99,57%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
63	ATHENA FINANCES HOLDING	99,78%	99,88%	99,92%	99,92%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
64	C.G.B	99,92%	99,88%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
65	EL JENENE	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
66	B.B.M	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
67	C.T.C	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
68	SABA	99,96%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
69	ROMULUS VOYAGES	99,49%	99,48%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
70	ETTAAMIR NEGOCE	99,45%	99,43%	99,68%	99,68%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
71	ELIOS	99,93%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

72	ESSANA OUBAR	98,70%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
73	EL MAZRAA	98,71%	98,71%	98,71%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
74	C.B.C	99,96%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
75	ORCADE NEGOCE	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
76	GIPAM	96,56%	94,11%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
77	STE ET TAAMIR	96,64%	96,64%	96,64%	96,64%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
78	SICMA	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
79	SOKAPO	99,95%	96,14%	100,00%	96,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
80	I.T.C	99,93%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
81	SUD PACK	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
82	TUNISIE DEVELOPPEMENT	99,98%	99,98%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
83	S.T.A.S	79,98%	79,98%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
84	BITUMEX	80,21%	80,21%	80,24%	80,24%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
85	CARVEN	76,90%	62,96%	77,23%	63,51%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
86	IDEAL CERAMIQUE	59,93%	59,93%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
87	POULINA DE BÂT. ET TRAV.	99,92%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
88	PPM	99,95%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
89	PROMETAL PLUS	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
90	ORCADE CORPORATION	19,19%	19,20%	19,20%	19,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
91	LARIA INT	99,94%	99,93%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
92	GREEN LABEL OIL	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
93	B.J.O	99,89%	99,86%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
94	CARTHAGO SANITAIRE	99,97%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
95	SGTM	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
96	STARMAT	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
97	SIGA	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
98	POULINA COTE D'IVOIRE	99,78%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
99	UNITED PASTRY	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
100	ACM	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
101	SITS	78,30%	75,81%	78,47%	75,95%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
102	ICC	81,01%	79,28%	96,25%	96,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
103	LES ABATTOIRES DE TUNIS	99,44%	99,43%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
104	COTIM	99,93%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
105	ARETA 3000	79,38%	79,38%	79,42%	79,42%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
106	CITY MARKET	74,82%	74,94%	75,00%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
107	EL FERDAOUS	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
108	DATA XION	99,95%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
109	GREEN VOLT	99,76%	0,00%	99,90%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
110	PAYVAGO	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
111	POLYPHOS	99,98%	0,00%	99,99%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
112	BIM IN TOUCH	80,00%	0,00%	80,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

1	ENNAKL AUTOMOBILES	30,74%	30,47%	30,80%	30,53%	Influence notable	Mise en Equivalence
2	AYMAX	49,97%	49,97%	50,00%	50,00%	Influence notable	Mise en Equivalence
3	BH ASSURANCE	37,44%	37,39%	37,55%	37,46%	Influence notable	Mise en équivalence

2- Sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31/12/2022 :

Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 54 751 646 DT, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 et restent inscrites parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au 31/12/2022.

Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021			
1	Technique d'Emballage en Carton Libye	92,34%	92,34%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	Africaine de Transformation de Métaux	99,89%	99,89%	100%	100%	Exclue du périmètre	Non consolidée
3	Sahel Lebda Lissinaat Mawed El Binaa	72,03%	72,03%	72,00%	72,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
4	Charika Afriquia Lissina al Elajor	70,04%	70,04%	70,34%	70,34%	Exclue du périmètre	Non consolidée
5	Selja Lisinaat Elmothalajat	69,15%	69,15%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
6	Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	59,52%	59,52%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée
7	Lebda Lissinaat El Plastiquia El Moussahama	52,01%	52,01%	52,00%	52,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
8	Tarabols Li Intaj Alaf Hayawania	50,99%	50,99%	51,00%	51,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
9	Ettatouir Ettanmiaa El Omrania El Mochtaraka	0,00%	36,15%	0,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
10	Achghal Ezzaouia Poulina Bouzguenda lilinchaet	33,14%	33,14%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

VI. REPORTING ESG

(Environnemental, Social et de Gouvernance)

Préambule

Fidèle à sa tradition, Poulina continue de jouer un rôle actif en tant qu'entreprise écoresponsable et citoyenne ; il s'agit pour le Groupe d'une démarche qui a été inculquée, depuis bien longtemps, dans sa culture d'entreprise.

➤ **En matière de préservation environnementale**, la responsabilité du Groupe vis-à-vis de l'impact environnemental de ses activités s'est matérialisée au cours de l'année 2022, notamment :

- Par la poursuite de sa politique d'économie d'énergie et d'adhésion aux énergies renouvelables ;
- Par le renforcement de ses actions en matière de gestion durable des sources en eau et de réduction du gaspillage de l'eau.
- Par la progression de son système de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre et de contrôle de l'empreinte carbone ;
- Par la gestion et la valorisation des déchets solides.

➤ **En matière sociale et sociétale**, le Groupe Poulina est engagé dans des pratiques, ayant trait notamment :

- A la viabilité des relations et des conditions de travail dans tout le milieu professionnel ;
- Aux règles d'éthique et d'intégrité qui régissent toutes les parties prenantes ;
- Aux actions tendant à la promotion du savoir via sa Fondation Poulina pour le Savoir ;
- Aux contributions de différentes natures qui touchent des aspects de la vie sociale et des individus.

➤ **En matière de gouvernance**, Poulina renforce continuellement sa bonne gouvernance en ce qui concerne :

- L'indépendance de ses organes d'administration et ses structures de gestion ;
- La consécration de la concertation et du dialogue, à différents niveaux, au sein du Groupe ;
- L'objectivité et l'équité dans la rétribution des employés ;
- La conformité aux normes d'éthique les plus élevées pour toutes les parties prenantes, de nature à préserver la loyauté des pratiques et la transparence à tous les niveaux.

Le présent reporting extra-financier présente les réalisations du Groupe Poulina en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) et de Développement

Durable (DD), au titre de l'exercice 2022. Il s'est référé au guide de reporting ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) publié, en Décembre 2021, par le Conseil du Marché Financier et la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ; sachant que le guide précité fait état de 17 Objectifs de Développement Durable qui s'articulent autour de 32 indicateurs KPIs. Le Développement Durable a pour finalité d'être à la fois économiquement viable, socialement équitable et écologiquement vivable, tant pour le présent que pour les générations futures.

Le présent reporting traite, en conséquence, des thèmes suivants : Responsabilité environnementale : Pratiques écologiques adoptées par Poulina (chapitre I), le Social & le Sociétal (chapitre II), et la Gouvernance (chapitre III).

Chapitre I

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE :

Les pratiques écologiques

adoptées par Poulina

Notre Groupe a la pleine conviction que :

- ✓ L'alignement sur les bonnes pratiques environnementales est un impératif de développement durable.
- ✓ Et, l'engagement environnemental de l'entreprise dénote de son comportement responsable et relève, en quelque sorte, de l'altruisme pour le maintien des équilibres écologiques sur le long terme, dont les conséquences sont bénéfiques et pour l'entreprise et pour tout le monde.

L'implication du Groupe Poulina en matière de réduction des risques et de prévention des impacts environnementaux, est concrétisée sur le plan organisationnel et au niveau du fonctionnement des activités.

Section 1 : L'organisation structurelle et la culture d'entreprise de Poulina reflètent sa responsabilité environnementale

Au-delà des obligations réglementaires applicables, les considérations environnementales constituent pour Poulina une ligne de conduite qui fait partie intégrante du mode de gestion et des règles de travail du Groupe.

a) Des services structurels spécialisés dans l'environnement :

Le Groupe Poulina (la Holding société mère et 111 filiales intégrées de façon globale dans le Groupe) se caractérise par son organisation particulière qui est une combinaison de l'organisation fonctionnelle et de l'organisation opérationnelle. La filiale dispose de son autonomie pour la conduite de ses affaires courantes et elle bénéficie parallèlement d'un encadrement, d'une assistance et d'une expertise par les unités opérationnelles techniques de la Holding. Dans ce cadre, le sociogramme de la Holding comporte, depuis plus de 20 ans, des structures spécialisées qui supervisent des domaines écologiques précis dans tout le Groupe, dont : l'Unité Opérationnelle QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement) et l'Unité Opérationnelle Energie et Cogénération.

b) Une politique environnementale bien formalisée dans le Groupe :

Le guide reporting ESG, mentionne au titre de l'Environnement l'Indicateur E7.1 « Existence oui ou non d'une politique environnementale formalisée signée par la direction ? ».

PGH confirme qu'il existe bel et bien une politique environnementale au sein du Groupe, qui est formalisée en tant que telle par des instructions écrites aux dirigeants et responsables dans les filiales, et ce, depuis les années 2000. Globalement, la politique du Groupe en la matière souligne l'importance des aspects environnementaux dans l'équilibre de la vie socioéconomique, détermine un ensemble de lignes directrices et trace des objectifs que les dirigeants et responsables doivent atteindre tout en respectant la réglementation et les composantes générales et spécifiques de l'entreprise.

c) Des critères d'évaluation professionnelle se rapportant à l'environnement :

La méthode des « 5s » est une technique de management japonaise qui traduit la volonté de débarrasser son environnement de vie ou de travail des choses qui l'encombrent, de veiller à ce que cet environnement reste rangé, de le garder en ordre, de le nettoyer et d'y instaurer la rigueur nécessaire à la qualité et au juste à temps.

La mise en place de la démarche « 5s » au sein du Groupe Poulina a été initiée depuis l'année 2011 et elle a été couronnée par une adaptation aux besoins spécifiques du Groupe. Aujourd'hui, la démarche « 5s » consiste à appliquer d'abord la règle « Pour ne pas nettoyer, il ne faut pas salir » et puis, à nettoyer et organiser les usines et les sites par l'élimination des ferrailles, des épaves, des déchets solides et du bois qui généraient auparavant des risques de pollution et engendraient des infestations par les rongeurs et les nuisibles.

Au-delà de la procédure, le critère « 5s » figure parmi les critères d'évaluation du travail et des performances de l'employé au sein du Groupe Poulina. Le fait de lier partiellement la rémunération des variable & primes à la notation et au classement « 5s » motive davantage le personnel pour veiller à la propreté de l'entreprise et de son environnement.

Section 2 : La maîtrise de la consommation énergétique et le développement des énergies renouvelables

Poulina se situe parmi les entreprises pionnières en matière de maîtrise de sa consommation d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables, et ce, moyennant le recours, depuis des décennies, aux équipements économes en énergie et à la cogénération et, plus récemment aux panneaux photovoltaïques pour produire l'électricité. Cette démarche de Poulina s'inscrit dans le cadre des préoccupations environnementales et également de la rentabilité économique.

Les données suivantes confirment l'historique de Poulina en la matière :

- ✓ L'existence au niveau de la structure organisationnelle de PGH, d'une unité opérationnelle technique Energie et Cogénération, depuis l'année 1995.
- ✓ L'instauration au niveau des procédures du Groupe, avant les années 2000, de mesures pour l'optimisation et la réduction de la consommation énergétique et ce, par l'évitement du gaspillage et le recours aux technologies de hautes performances énergétiques.
- ✓ La réalisation du premier projet de cogénération en Tunisie, et ce, au niveau de l'usine Carthago Céramique, qui est fonctionnel depuis l'année 2000.
- ✓ La mise en place d'installations photovoltaïques à large échelle.

Il faut aussi dire, que le Groupe Poulina adhère pleinement à la politique du pays afférente aux énergies renouvelables, et plus précisément :

- La réalisation des opérations d'Audit énergétique systématique, conformément aux dispositions réglementaires de 2009, qui exigent ces opérations des entreprises dont la consommation énergétique est >800 Tep, et ce, dans l'objectif de dégager et réaliser des actions d'économie tout en bénéficiant des primes accordées par l'Etat.
- La conformité des unités de cogénération de Poulina aux dispositions réglementaires sur la maîtrise de l'énergie (loi de 2004 et décret de 2009).
- Le respect des dispositions réglementaires afférentes à la production d'électricité à partir des énergies renouvelables (loi de 2015, décret de 2016 et arrêté de 2017) qui libéralisent la production et l'exportation d'électricité et fixent les modalités de vente pour les installations d'autoproduction MT/HT.

1- Consommation énergétique 2022 du Groupe Poulina :

Le guide reporting ESG, mentionne au niveau des Indicateurs « Consommation Énergétique et Intensité Énergétique » les mesures suivantes :

E1.1- *La consommation énergétique totale au sein de l'entreprise (en joules ou multiples), ainsi que les types de combustibles utilisés.*

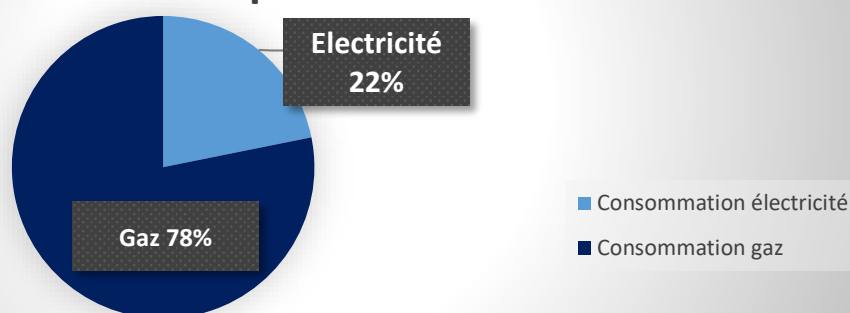
E1.2- *La consommation énergétique totale en dehors de l'entreprise.*

E2.1- *Ratio d'intensité énergétique de l'entreprise : la consommation énergétique absolue (numérateur) divisé par le paramètre spécifique de l'organisation (dénominateur).*

En fait, la consommation énergétique totale du Groupe, au titre de l'année 2022, est de l'ordre de 174 000 Tep, soit 148 millions de DT HTVA, répartie comme suit :

Consommation 2022	Gaz	Electricité	Total
En Tep	135 830	37 947	173 777
%	78%	22%	100%
En millions de DT HTVA	99	49	148
%	67%	33%	100%

Répartition de la Consommation d'énergie du Groupe en TEP



La facture d'électricité du Groupe a atteint 49 millions de DT HTVA en 2022, et la facture du gaz naturel s'est élevée à 99 millions de DT HTVA durant la même année.

2- Aperçu sur les actions d'économie d'énergie 2022 du Groupe

Poulina :

Le guide reporting ESG, mentionne également au niveau des Indicateurs « Intensité Energétique et Mix Energétique » les mesures suivantes :

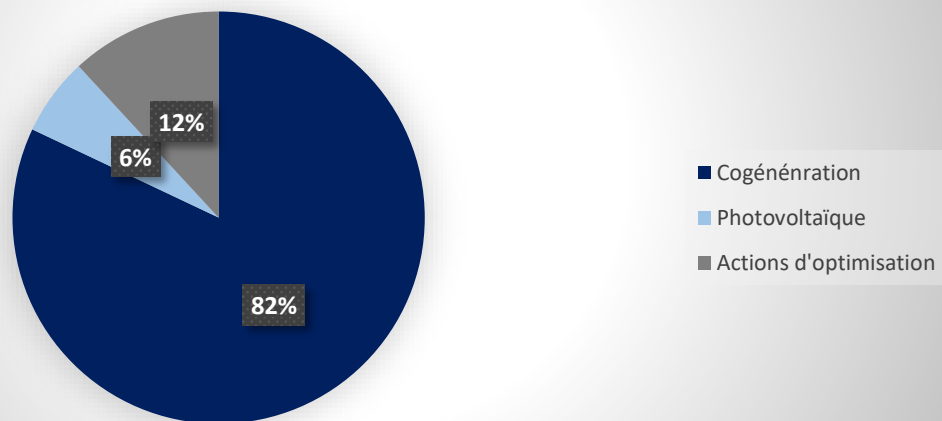
E2.2- *La quantité de réductions de la consommation énergétique atteinte, conséquence directe des initiatives d'économie et d'efficacité, en joules ou en multiples.*

E3- *La consommation énergétique au sein de l'entreprise par types d'énergie/ la répartition des différentes sources d'énergie utilisées.*

Les projets d'efficacité énergétique réalisés par le Groupe Poulina lui ont permis une économie de 21 000 Tep en 2022, répartie comme suit :

- 32 MWe Cogénération : 17 084 Tep/an.
- 4 MWc Photovoltaïque : 1 268 Tep/an.
- Actions d'optimisation énergétique : 2 472 Tep/an.

Répartition des économies par action d'efficacité (Tep/an)



3- Evitement Co2 en 2022 par le Groupe Poulina :

Les mesures d'efficacité énergétique, mis en place au sein du Groupe, ont permis d'éviter 52 000 Tonnes de Co2, en 2022, réparties comme suit :

- Cogénération : 42 493 Tonnes Co2/an.
- Photovoltaïque : 3 119 Tonnes Co2/an.
- Actions d'optimisation énergétique : 6 056 Tonnes Co2/an.

4- Actions d'économie d'énergie et évitement Co2 à l'horizon 2030 :

Le programme d'efficacité énergétique du Groupe Poulina, pour les prochaines années, comporte :

- La réalisation de nouveaux projets de cogénération d'une capacité de 17,5 MW ;
- Et, la réalisation de nouveaux projets photovoltaïques d'une capacité de 41 MW.

Ainsi, les projections 2030 du Groupe en matière d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie, seraient comme suit :

- **Cogénération** : capacité totale ciblée **49,5 MWe soit 26 500 Tep/an.**
- **Photovoltaïque** : capacité totale ciblée **45 MWc soit 16 000 Tep/an.**

Evitement Co2 à l'horizon 2030

- **Cogénération** : 65 600 Tonnes CO2/an, soit +54% par rapport à 2022.

- **Photovoltaïques** : 38 300 Tonnes CO2/an, soit +12 fois par rapport à 2022.

L'évitement CO2 à l'horizon 2030 serait au total **114 000 T/an** (cogénération 65 600 T, photovoltaïque 38 300 T, actions optimisation énergétique 10 100 T).

Section 3 : Les pratiques pour la préservation des ressources naturelles Eau-Air-Sol

L'Eau, l'Air et le Sol sont des composantes fondamentales du développement durable ; et à ce titre, ils sont retenus parmi les premiers Indicateurs dans le guide de reporting ESG.

Toutes les filiales du Groupe Poulina, quels que soient leurs secteurs (industriel, commercial ou services) intègrent les impératifs environnementaux afférents à ces ressources naturelles, et ce, aussi bien pour leurs activités actuelles que pour leurs projets futurs. Le mot d'ordre étant la préservation, l'amélioration et la valorisation de ces ressources naturelles pour un équilibre écologique dans lequel les entreprises évoluent en interaction avec leur milieu extérieur.

Le tableau ci-dessous récapitule la ligne de conduite générale, adoptée dans le Groupe, en matière d'Eau, Air et Sol :


	Eau	Air	Sol
Préserver	Surveillance des consommations sur la base de ratios selon la nature de l'entreprise, ce qui permet de préserver la nappe et d'éviter le gaspillage.	- Mise sous surveillance continue le fonctionnement des fours, des chaudières, des poussières et de l'air ambiant. - La maîtrise des gaz à effets de serre CO et CO2 par des contrôles permanents.	Gestion des déchets solides banals et dangereux par application d'un tri à la source, dans des zones dédiées, pour se prémunir contre le lixiviat et le déversement accidentel.
Améliorer	Adoption de nouvelles technologies de traitement des eaux usées, pour avoir des rendements épuratoires meilleurs et pour faciliter la valorisation des eaux usées.	Utilisation des gaz de réfrigération nouvelle génération, dont les systèmes de filtration permettent l'amélioration de la qualité de l'air puisque c'est uniquement la vapeur d'eau qui est dégagée.	Pousser vers une conformité maximale des déchets et des eaux afin d'éviter les mauvais rejets en milieu naturel, ce qui permet la protection du sol et des ressources naturelles.

<p>Valoriser</p>	<p>Valorisation des eaux usées dans le cadre d'une vision d'économie circulaire : les eaux traitées sont valorisées et réutilisées dans les papeteries, les briqueteries, les sociétés de céramique, l'irrigation. Nous arrivons actuellement à valoriser environ 65% des eaux traitées pour des volumes annuels d'environ 500 000 m3/an.</p>	<p>Le recours au système de cogénération qui permet une valorisation importante de l'air chaud. Cette valorisation réduit les consommations énergétiques et contribue à la lutte contre l'épuisement des ressources naturelles énergétiques.</p>	<p>La valorisation des déchets solides dans le Groupe a atteint des ratios importants. En 2022, seulement 7% des déchets du Groupe ont été jetés dans les décharges publiques sans valorisation. Le tri à la source et les procédures de gestion des déchets se font selon un mécanisme bien verrouillé permettant d'éviter tout dérapage.</p>
-------------------------	---	--	--

1- La gouvernance de l'eau dans le Groupe :

Sous les effets combinés de la croissance démographique, de l'expansion industrielle, de la pollution, de la demande croissante et de la raréfaction des ressources hydriques, l'eau pose et posera une problématique majeure. C'est ainsi que l'eau est citée parmi les crises les plus graves que l'humanité aura à affronter lors des prochaines décennies. Pire encore, la Tunisie est classée parmi les pays pauvres en eau, arides ou semi-arides.

Le guide reporting ESG, mentionne l'Indicateur « Eau et effluent » au niveau du thème « Environnement » qui comporte l'ODD 6 « Eau propre et Assainissement », et ce comme suit :

<p>Eau et Effluent</p>	<p>E4.1. Volume total d'eau prélevé par source. E4.2. Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée.</p>	<p>GRI 303-Eau et Effluent 2018</p>	
-------------------------------	---	--	---

Il est aussi signalé que la gestion des eaux usées est règlementée en Tunisie par l'arrêté conjoint du Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement et du Ministre de l'Industrie du 26 mars 2018 qui fixe les valeurs limites des rejets d'effluents dans le milieu récepteur.

Les actions réalisées par le Groupe Poulina, à ce propos, portent sur 3 volets :

1.1- Les mesures générales pour la préservation des eaux & l'évitement de leur gaspillage :

a) Sur un plan global, Poulina ne cesse de renforcer les mesures, dans tous ses sites industriels & administratifs, en vue d'une gestion durable des sources en eau. En 2022, le Groupe a instauré **un spécial comité « Eau »** au niveau de la holding qui examine régulièrement cette problématique, tout en axant sa politique en la matière sur :

- La préservation des ressources en eaux, moyennant une surveillance rigoureuse des débits d'eau, pour réduire tout gaspillage.
- L'établissement de ratios de consommation d'eau pour chaque activité avec des indicateurs mesurables, et un suivi régulier de ces ratios.
- Le développement de l'économie circulaire, en accentuant le recyclage et la réutilisation des eaux industrielles dans l'agriculture et l'industrie.

b) Dans le cadre de ses activités industrielles, le Groupe Poulina pondère fortement le critère consommation d'eau, dans le choix de ses équipements industriels, et ce, notamment pour les usines à grande consommation d'eau tels que les abattoirs, la centrale laitière, les papeteries.

D'un autre côté, le process de production des usines grandes consommatrices d'eau, comporte des cycles fermés des eaux pour réduire autant que possible le gaspillage. Ces usines sont aussi soumises à un système de maintenance préventive particulier, pour réduire au maximum les risques de fuites d'eau et de vapeur.

En outre, les ratios de consommation d'eau de chaque machine sont suivis par des TDB mensuels, qui sont mis sur les systèmes du Groupe (filiale et Unités opérationnelles de la Holding), ce qui permet d'alerter, de réagir et de redresser la situation en cas de dérapage.

Ratio Eau : Réalisations 2022 et Objectifs 2023

Filiales du Groupe	Ratio Eau	Réalisé 2022	Objectif 2023
Almes Sidi Salah	m3/T	0,036	0,045
Nutrimix Sfax	m3/T	0,043	0,040
Nutrimix	m3/T	0,80	0,80
Chahrazed Sfax	m3/T	1,30	1,50
Chahrazed Tunis	m3/T	1,97	1,90
GipaTunis	m3/m3 mix	6,482	6,5

Abattoir Dick	m3/T	3,905	4,0
Abattoir El Mazraa	m3/T	4,30	5,2
Med Oil Rades	m3/T	0,99	1,0
Med Oil Bir M'chergua	m3/T	1,059	1,1
Almes Mateur	m3/T	0,1	0,085
SNA Sidi Heni	m3/T	0,091	0,085
SNA	m3/T	0,1	0,085
SOKAPO	m3/T	1,9	2

1.2- Le traitement des eaux usées :

Le traitement des eaux se fait à grande échelle au niveau du Groupe et porte sur la dépollution des eaux claires et des eaux usées industrielles. Les eaux traitées par le Groupe sont soit valorisées moyennant leur réutilisation pour l'irrigation ou l'industrie (recyclage), soit déversées dans des milieux hydrauliques récepteurs avec la protection requise, ce qui est de nature à minimiser l'impact des eaux usées sur l'environnement.

Concrètement, ce traitement des eaux est matérialisé par :

- L'existence de stations d'épuration performantes pour traiter les eaux usées du Groupe et dont le coût global d'acquisition est de l'ordre de 15 MDT. La capacité de traitement de ces stations d'épuration est d'environ 1 246 000 m3 par année (2022) ; sachant que 2 d'entre elles sont géantes et peuvent traiter chacune 5 000 m3 d'eau/j avec une stabilité importante des résultats.
- L'importance des coûts de gestion des eaux usées ; qui s'élèvent à 3,1 MDT en 2022.

Il est à signaler que le taux de conformité des stations d'épuration du Groupe est de 85,5% en 2022, que ce soit pour l'irrigation ou bien pour les rejets en milieu hydraulique, ce qui est largement au-dessus des exigences réglementaires en vigueur.

1.3- Les pratiques en faveur de l'économie circulaire : la réutilisation à grande échelle des eaux usées traitées :

La réutilisation des eaux usées traitées est réglementée par des textes juridiques précis qui visent la préservation de la santé publique et de l'environnement, à savoir :

- La loi de 1975 portant promulgation du code des eaux, qui interdit l'utilisation d'eaux usées traitées pour l'irrigation ou l'arrosage des crudités.

- Le décret de 1989, qui fixe les conditions d'utilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles.
- La norme tunisienne de 1989, qui fixe la qualité des eaux usées traitées utilisables à des fins agricoles.
- L'arrêté de 1994, qui fixe la liste des cultures irrigables par les eaux usées traitées.
- L'arrêté de 1995, qui approuve le cahier des charges fixant les modalités d'utilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles.

La réutilisation des eaux est une culture bien ancrée dans le Groupe Poulina. Elle permet en plus de la préservation de la nappe phréatique, d'améliorer le circuit de production industrielle surtout en réduisant la production des eaux saumâtres qui sont très nocifs pour l'environnement.

A titre d'exemple, la société T'PAP (papeterie filiale du Groupe Poulina) était la pionnière dans ce domaine ; elle a pu réduire substantiellement son ratio de consommation d'eau, de 12 litres/tonne à seulement 4 litres/tonne, et ce, en recourant à un système ingénieux de recirculation. Elle a d'ailleurs déposé un brevet d'invention pour son procédé.

En 2022, la quantité totale des eaux réutilisées dans le Groupe Poulina (irrigation et industrie) s'élève à 801 502 m³ qui sont tout à fait conformes aux exigences techniques et sanitaires d'exploitation, comme indiqué dans le tableau ci-dessus :

Taux Réutilisation total Groupe : 61,3% Objectif National Réutilisation : 50%

Filiales du Groupe	Volume Total en m ³	% Réutilisation Agricole	EUT irrigation en m ³ par an	% Réutilisation industrielle	EUT industrie en m ³ par an
Unipack	2 144	100%	2 144	0%	-
Nordpack	3 178	100%	3 178	0%	-
Tpap	447 759	42,30%	189 402	57,70%	258 356
El Mazraa	676 580	31,13%	210 619	0%	-
Med Oil BM	33 444	20%	6 689	80%	26 755
Casserie JO	22 113	10%	2 211	90%	19 902
Gipa Kairouan	9 963	0%	-	0%	-
Linpack	541	0%	-	0%	-
Med Oil Rades	22 591	0%	-	0%	-
PAF étiré	3 868	0%	-	0%	-
Soceq	2 262	0%	-	0%	-
Total en m³/an	1 306 689		496 489		305 013
Taux EUT en %		Irrigation	38%	Industrie	23%

Volume EUT réutilisé total en m³/an	801 502	61,30%
Volume total rejeté en m³/an	505 187	38,60%

2- La maîtrise des émissions atmosphériques :

Avec les changements climatiques, la pollution atmosphérique est l'une des principales menaces environnementales pour la santé (selon l'OMS).

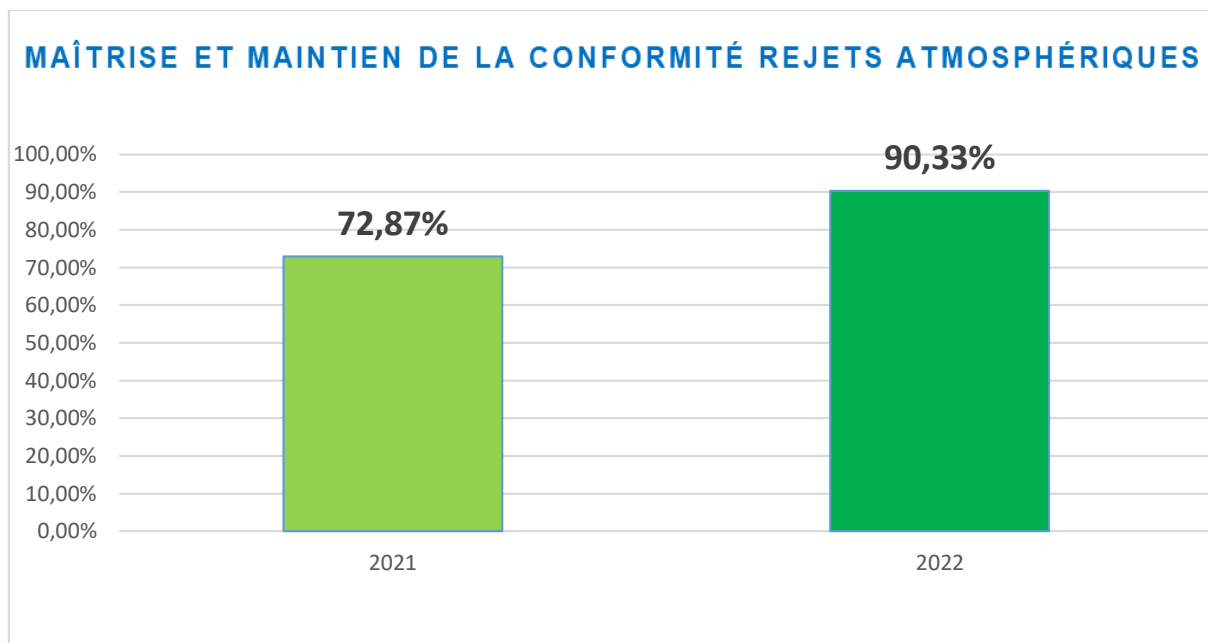
Le guide reporting ESG, mentionne les Indicateurs « Emission Gaz à Effets de Serres (GES) » et « Intensité des émissions GES » au niveau de l'Objectif ODD 13 « Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ».

Le Groupe Poulina a mis en place, un système de maîtrise et gestion des gaz dits à effet de serre qui sont émis par les activités industrielles, dont 80% sont le gaz carbonique provenant du charbon et du gaz brûlé dégagé par les sources fixes. Les actions entreprises, par notre Groupe, en matière de maîtrise desdites émissions atmosphériques, sont principalement :

- a)** La réalisation de campagnes d'analyses très détaillées, chaque deux ans, pour mesurer l'amélioration des performances et pour évaluer la conformité par rapport aux exigences réglementaires.
- b)** Le réglage systématique de combustion tous les 6 mois.

Les charges annuelles de ces opérations, supportées par le Groupe, s'élèvent à 265 000 DT.

Le taux de maîtrise et de maintien de la conformité, au titre des années 2021-2022, se présente ainsi au niveau du Groupe :





3- La pratique en matière de gestion des déchets solides contribue à la protection du sol :

Notre Groupe veille à la conformité absolue aux dispositions réglementaires afférentes aux déchets solides, dont :

- La loi du 10 Juin 1996 relative aux déchets et au contrôle de leur gestion et de leur élimination ;
- Le décret 2000-2339 du 10-10-2000 fixant la liste des déchets dangereux ;
- Le décret 2005-3395 du 26 décembre 2005 fixant les conditions et les modalités de collecte des accumulateurs et piles usagés ;
- Le décret 2002-693 du 1er Avril 2002, fixant les conditions de reprise des huiles lubrifiantes et des filtres usagés ;
- Le décret 2008-2565 du 7 juillet 2008, modifiant le décret 2002-693 du 1er avril 2002, fixant les modalités de reprise des huiles lubrifiantes et des filtres à huile usagés ;
- Les bonnes pratiques instaurées par l'ANGED sur la classification, la valorisation et le recyclage, et la tenue des registres relatifs aux différents rejets.

Le guide reporting ESG, mentionne les 2 Indicateurs, ci-après, relatifs aux déchets :

Effluents et Déchets	E9. Le poids total des déchets dangereux et non dangereux en fonction des modes de traitement (réutilisation, recyclage, compostage, valorisation, incinération, injection, mise en décharge, stockage sur site, autre..)	GRI 306	
Matières	E10. Le poids ou le volume total de matières qui sont utilisées pour produire et emballer les produits et services primaires de l'entreprise en distinguant : i. les matières non renouvelables utilisées ; ii. les matières renouvelables utilisées.	GRI 301-1	

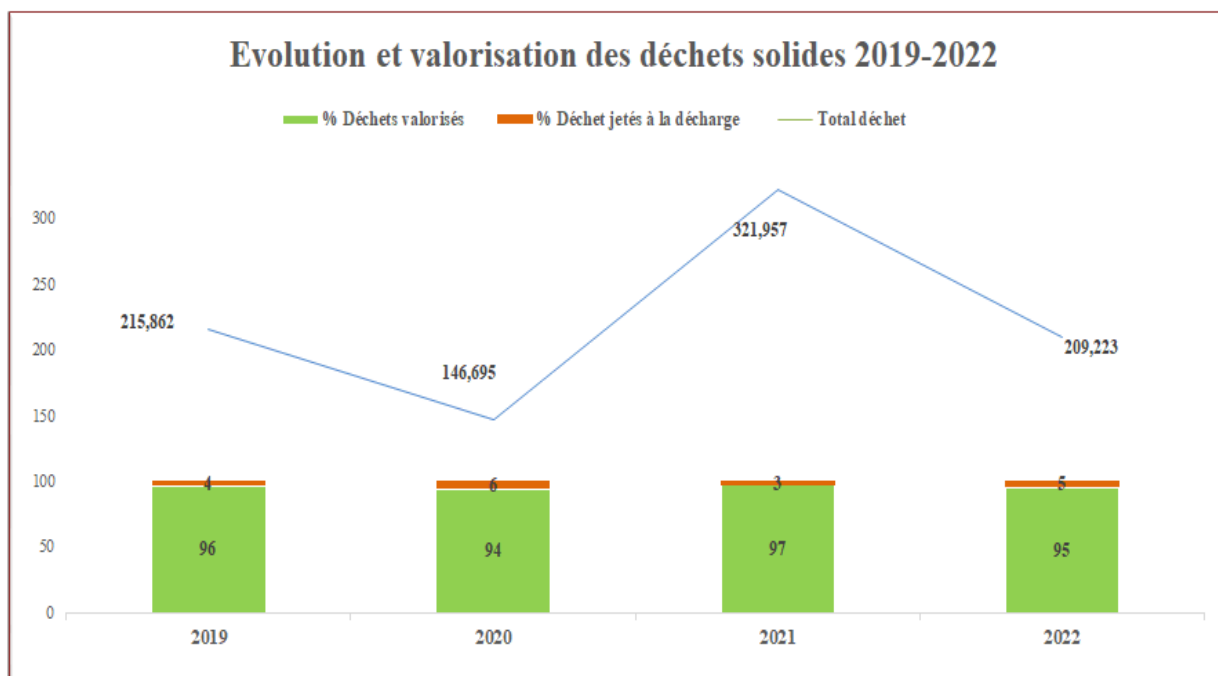
Il faut dire que la gestion des déchets solides présente, dans le contexte actuel de la Tunisie, un problème environnemental majeur avec la fermeture de plusieurs décharges publiques pour les déchets banals et la fermeture du seul centre qui traite les déchets dangereux.

Ceci étant, le Groupe Poulina œuvre à réduire les impacts négatifs de ces polluants sur la santé et sur l'environnement, notamment par le recours à des procédés rigoureux en interne.

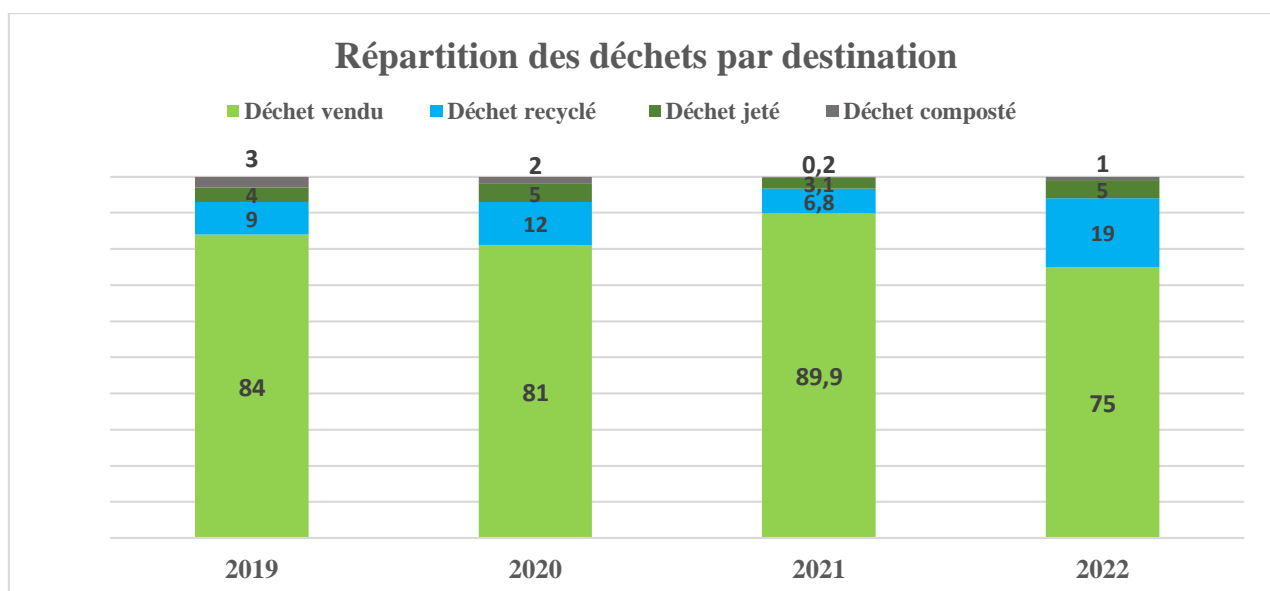
En effet, la gestion des déchets solides dans le Groupe fonctionne selon un mécanisme très rodé, à savoir : le tri à la source des quantités énormes de déchets produites, et ce au niveau d'un certain nombre de sites spécialement dédiés. Ceci permet :

- Une valorisation optimale des déchets et la création d'une source de richesse pour les entreprises du Groupe ;
- L'alimentation de l'activité de plusieurs recycleurs hors Groupe. En effet, le tri des déchets de plastiques, de bois, de cartons et d'autres sous-produits maintient une relation avec plusieurs petites entreprises qui sont autorisées par l'ANGED à recycler et valoriser les déchets.

Sur le plan global, la situation des déchets solides se présente dans le Groupe de la manière suivante :



Le graphique suivant illustre davantage la répartition des déchets traités dans le Groupe :



Section 4 : Les nouvelles mesures tendant à respecter davantage l'environnement

La protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique sont des préoccupations largement partagées dans le monde, ayant généré des règles de plus en plus contraignantes envers les pays et les entreprises. La progression de Poulina, dans ce sens, est de mise :

1- L'engagement du Groupe dans une démarche de Système de Management Environnemental :

Le Système de Management Environnemental est un outil qui permet d'améliorer la gestion et les performances environnementales de l'entreprise.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette nouvelle démarche, cinq sites du Groupe ont déjà obtenu, en 2022, leur certification à la norme ISO 14001 régissant le Système de Management Environnemental, et deux autres filiales sont actuellement en cours de certification. Il est signalé que cette certification facilite, par ailleurs, l'accès aux appels d'offres à l'étranger.

2- Le suivi avec intérêt de l'avancement des nouveaux mécanismes en faveur de l'environnement :

Soucieux de renforcer sa responsabilité sociétale et ses actions en faveur de l'environnement, le Groupe Poulina est très attentif aux récentes mesures nationales et européennes, à savoir :

- Le projet SOS décarbonation (ou décarbonisation) : il s'agit d'un programme de réhabilitation industrielle, qui est actuellement en cours de préparation au niveau du Ministère de l'Industrie tunisien, en vue de limiter l'empreinte carbone. Ce projet prévoit l'instauration d'un nouveau mécanisme d'accompagnement & d'encouragement des entreprises tunisiennes dans le développement et la mise en œuvre de stratégies de décarbonation, pour faire face aux exigences internationales en la matière.
- Le récent accord provisoire de l'UE sur le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières Européennes MACF (loi du 13/12/2022) : ce Mécanisme incite les pays partenaires de l'Europe à mettre en œuvre des mesures en matière de climat, pour éviter que la réduction des émissions de gaz à effet de serre en Europe ne soient neutralisés par une augmentation des émissions en dehors de ses frontières qui résulterait d'une délocalisation de la production vers des pays tiers. Le MACF instaure de nouvelles règles d'importation dans l'UE, par des entreprises de pays tiers, de marchandises qui respectent les normes climatiques élevées applicables dans les 27 États membres de l'UE. Le MACF commencera à fonctionner graduellement à partir d'octobre 2023 ; sachant aussi qu'à partir de 2026 l'UE exigera la taxe carbone à ses frontières dans l'objectif de verdir ses importations industrielles.

Chapitre - II

RESPONSABILITÉ SOCIALE :

Les pratiques de Poulina

en matière sociale & sociétale

Section 1 : La viabilité des relations & des conditions de travail

Dans ce qui suit, le reporting et les informations du Groupe Poulina, afférents au volet Social, sont formulés sous forme de réponse aux indicateurs retenus par le guide du reporting ESG à ce propos (en couleur bleue) :

Rémunération Hommes-Femmes :

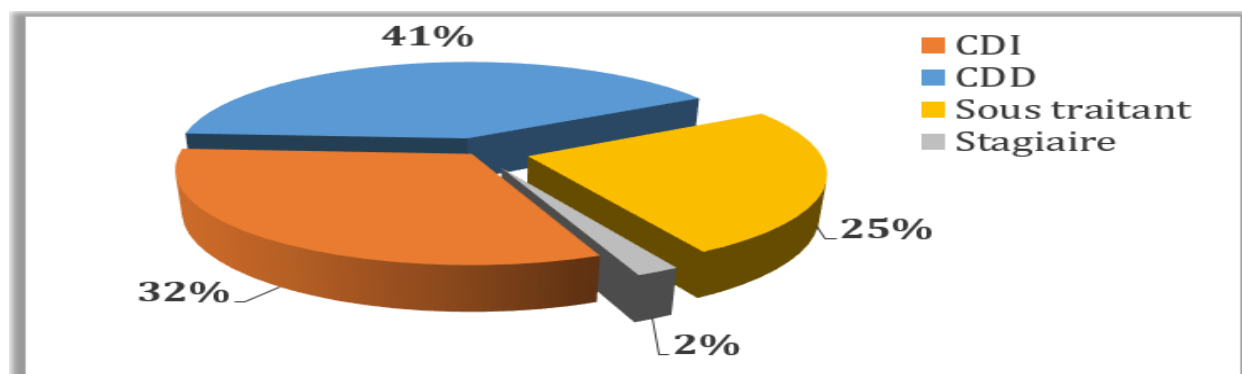
S1- *Le ratio entre la rémunération moyenne des hommes et la rémunération moyenne des femmes et ce par catégorie professionnelle.*

Le Groupe Poulina applique une grille salariale uniforme pour tout employé du Groupe indépendamment de son genre. De ce fait, l'équité entre l'Homme et la Femme est tout à fait consacrée au niveau de la rémunération.

Emploi :

S2.1- *Répartition des effectifs par type de contrat (CDI, CDD, à plein temps, en temps partiel, en télétravail).*

Ladite répartition est relativement équilibrée au niveau du Groupe Poulina. Elle se présente ainsi :



Emploi :

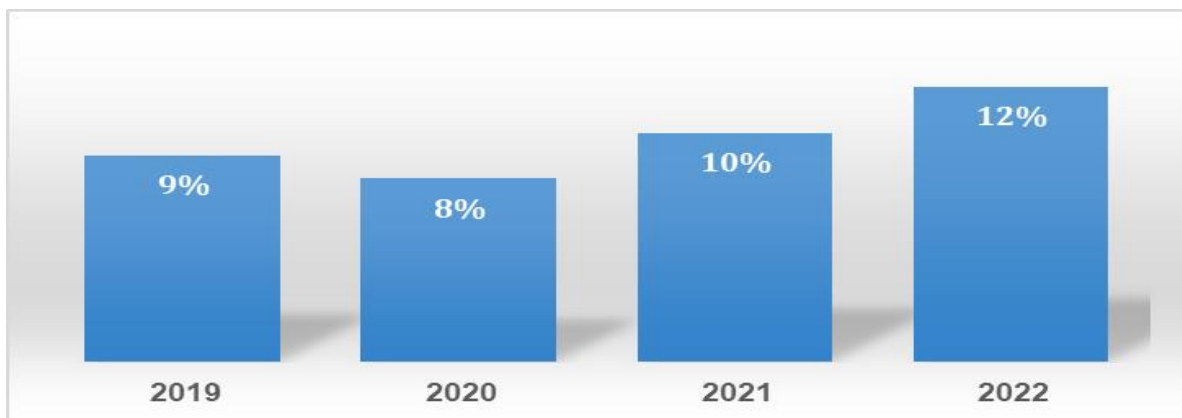
S2.2- Nombre de contrats d'insertion conclus dans l'année et pourcentage des contrats convertis en contrats CDI.

La majeure partie des contrats conclus par le Groupe Poulina, dans le cadre d'insertion, sont par la suite convertis en contrats CDI. En effet, au titre de l'année 2022, 82% des collaborateurs sous contrat d'insertion ont intégré le Groupe.

Emploi :

S2.3- La rotation des effectifs par type de contrat d'une année à l'autre.

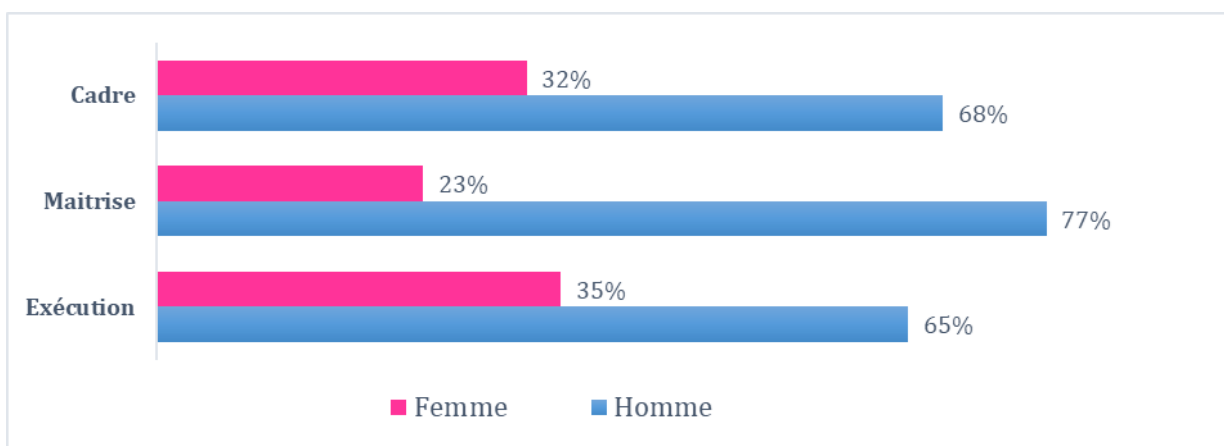
Le taux de rotation global se présente comme suit au niveau du Groupe :



Diversité et Egalité des Chances :

S3- Répartition hommes/femmes par catégorie professionnelle.

Compte tenu de la nature et des exigences des activités du Groupe, le pourcentage moyen de répartition hommes/femmes est respectivement de 70% et 30%, détaillé par catégorie professionnelle comme suit :



Lutte contre la discrimination :

S4- Existence d'une charte ou d'une politique de la diversité et de non-discrimination (Oui/Non).

Dans le but de lutter contre tout type de discrimination et garantir un équilibre social, le Groupe Poulina a développé, au fil des décennies, une culture propre qui donne une identité forte à l'ensemble de son personnel. Cette culture comprend un ensemble de valeurs éthiques et organisationnelles, qui sont codifiées dans la charte de l'employé et à la portée de tous. Parmi ces valeurs nous citons :

- L'honorabilité ;
- L'anti-régionalisme ;
- L'anti-sectarisme ;
- L'anti-copinage ;
- L'anti-baronisme ;
- L'anti-clanisme ;
- Le bilan à Base Zéro (remise en question périodique des situations et des données existantes).

Notons aussi la consécration, au niveau de la culture d'entreprise, de l'équité et de la méritocratie en tant que principes majeurs régissant le management et l'organisation de la vie professionnelle au sein du Groupe Poulina. Lesdits principes assurent :

- L'objectivité dans les évaluations ;
- La justesse des décisions d'affectation des responsabilités (en fonction des compétences et non pas des bonnes relations).
- L'équité dans la rétribution.

Santé- Sécurité au Travail :

S5.1- Liste des types d'accidents de travail et de maladies professionnelles.

S5.2- Taux d'accidents de travail, taux de maladies professionnelles, taux de journées de travail perdues, d'absentéisme et décès liés au travail pour tous les employés, avec une répartition par genre.

La structure organisationnelle de la Holding comporte 3 unités techniques spécialisées en matière de Sécurité, à savoir :

- L'unité opérationnelle Sécurité Machines ;
- L'unité opérationnelle Sécurité Incendie ;
- L'unité opérationnelle Sécurité au Travail ;

Il est aussi signalé que plus de 50 Responsables Santé et Sécurité au travail exercent dans les différentes filiales du Groupe.

Durant l'année 2022, le nombre des accidents de travail ainsi que le nombre des jours perdus ont enregistré respectivement une hausse de 0.5% et de 4.7%, par rapport à 2021. Par ailleurs, il a été enregistré 0 accident mortel.

Le taux des accidents survenus chez les hommes représente 79% alors que le taux des accidents survenus chez les femmes représente 21%. Les types d'accidents les plus fréquents sont les accidents dus aux chutes de plain-pied (glissades) et les chocs contre ou heurt par des objets.

Santé- Sécurité au Travail :

S6- Analyse des risques liés à la santé et à la sécurité au travail (SST) et mise en place d'un plan d'atténuation des risques SST y compris les risques psychosociaux (Oui/Non).

Les 3 unités techniques spécialisées en matière de Sécurité (précédemment indiquées) ont chacune des programmes d'actions avec des objectifs définis, en vue d'anticiper de manière efficace les risques afférents à la Santé et à la Sécurité au Travail.

Pour ce faire, des évaluations des différents risques professionnels ont été mises en place dans toutes les filiales du Groupe, qui permettent de préconiser les actions de prévention nécessaires couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles.

Par ailleurs, pour conforter notre démarche de prévention des risques professionnels permettant de protéger le personnel des accidents de travail et des maladies professionnelles d'une part, et de préserver notre patrimoine des dangers et risques d'autre part, nous avons établi un partenariat avec un organisme expert, reconnu à l'échelle nationale dans le domaine de l'étude des conditions de travail (Hygiène, Santé, Sécurité), en vue d'évaluer les niveaux de conformité réglementaire applicable par domaine, de déterminer les différents risques et d'élaborer les mesures de prévention nécessaires.

Dans ce cadre, la mission d'expertise porte, selon le domaine d'activité de la filiale, sur 3 volets :

- *Volet 1 : Conformité Réglementaire, Identification des Dangers et Evaluation des Risques professionnels ;*
- *Volet 2 : Evaluation des ambiances physiques : Etude du Bruit ;*
- *Volet 3 : Evaluation des ambiances physiques : Etude de l'Eclaircissement.*

L'expertise en question établit les recommandations et les actions à mettre en œuvre pour assurer la conformité de nos filiales.

Politique Générale Santé, Sécurité au Travail :

S7.1- *L'existence d'une politique destinée à l'élimination (abolition) de toute forme de travail forcé et/ou des enfants (Oui/Non).*

S7.2- *Si oui, est ce que cette politique est communiquée aux fournisseurs et aux clients (Oui/Non).*

Le Groupe Poulina applique strictement les exigences réglementaires en la matière, qui interdisent toute forme de travaux forcés et l'emploi des personnes ayant moins de 18 ans.

Le Groupe s'interdit également de traiter avec tout fournisseur ou client qui s'avère non conforme à ces obligations légales.

Droits de l'Homme :

S8.1- *L'existence d'une politique aux sein de l'entreprise relative aux droits de l'Homme (Oui/Non).*

S8.2- *Si Oui, Est-ce que cette politique couvre les clients et les fournisseurs (Oui/Non).*

Il est certain que le Groupe Poulina veille au respect intégral des droits de l'Homme au sein de toutes les entités du Groupe. Les Notes, Procédures et Instructions de travail consacrent ces droits fondamentaux et requièrent de manière explicite la transparence et la conformité légale. A titre indicatif, le Groupe veille à :

- ✓ L'interdiction de l'emploi informel, c'est-à-dire tout emploi qui n'est pas organisé de manière formelle et réglementaire.
- ✓ L'évitement de l'emploi précaire ou le travail précaire, c'est-à-dire l'emploi qui présente trop peu de garanties pour l'employé et ne lui permet pas d'obtenir ou de conserver dans un avenir proche un revenu « acceptable ».
- ✓ L'interdiction de l'emploi des mineurs, conformément aux dispositions du code du travail et notamment ses articles 53 à 60 sur l'âge minimum d'admission au travail.

Le Groupe s'interdit également de traiter avec tout fournisseur ou client qui s'avère non conforme à ces obligations légales.

Formation :

S9.1- Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle.

S9.2- Nombre moyen d'heures de formation dédiée aux thèmes environnementaux et sociétaux.

Le développement du Capital Humain représente un facteur primordial pour la pérennité et la prospérité de toute entreprise.

Convaincu de cela, le Groupe Poulina s'investit substantiellement dans son Capital Humain en misant sur la formation continue de tout un chacun, et ce, dès son embauche et durant toute sa carrière professionnelle. L'objectif principal attendu c'est de favoriser le développement des compétences et des performances.

En fait, le Groupe Poulina se veut « une école » en appliquant le principe suivant « tout collaborateur a le droit de se former quelles que soient la forme et la durée de son contrat de travail ».

Plus concrètement, le Groupe Poulina a instauré une panoplie de cursus et programmes de formations qui répondent aux différentes attentes des collaborateurs, tel que détaillés ci-après :

- Le cursus d'intégration des nouvelles recrues (Poulina Embarquement).
- Des formations sur la Culture d'entreprise dédiée à tout nouveau venu.
- Les formations ayant trait à la réglementation et aux normes.
- Les formations techniques.
- Les formations en soft skills.

L'approche E-learning : c'est la formation à distance des cadres et des titulaires de haute maîtrise, via une plateforme dédiée.

Les actions de formation dédiées aux thèmes environnementaux sont priorisées par rapport aux autres types de formation vu que le Groupe Poulina accorde beaucoup d'importance à ce volet.

En 2022, **48 actions** (14% des formations) de formation portant sur les thèmes environnementaux ont été réalisées, soit l'équivalent de **384 heures**.

NB :

- Nombre de formation réalisée par an = 330 formations ;
- Nombre moyen d'heures de formation par an = 3000 heures.

Autres pratiques sociales dans le Groupe Poulina

1. Avantages sociaux :

- Instauration des cantines et des réfectoires : en vue de fournir une nutrition saine et équilibrée à proximité du lieu de travail, le Groupe Poulina dispose de cantines dans certaines filiales et de réfectoires dans d'autres. Ceci permet au personnel de déjeuner dans un cadre sympathique et en toute convivialité, et ce, dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.
- Récompense spéciale pour les collaborateurs les plus performants : cette initiative fait partie des habitudes du Groupe depuis très longtemps, et a pour finalité d'encourager et de récompenser les collaborateurs ayant réalisé une performance remarquable durant l'année. Les félicités sont honorées lors d'une grande cérémonie, ce qui favorise l'esprit d'appartenance au Groupe et motive davantage tout le personnel.
- Signature de conventions au profit du personnel : il s'agit de services et produits à conditions avantageuses (salles de sport, services médicaux...).
- Bibliothèque d'entreprise : depuis les années 80, le Groupe Poulina a mis à la disposition de tout le personnel du Groupe une bibliothèque étoffée de recueils sélectionnés, pour consultation et prêt.

2. Actions sociales :

- Célébration de la journée de santé et de sécurité au travail :
Depuis des années, PGH organise des journées de santé et de sécurité au travail, dans ses filiales, ayant pour but l'instauration d'une culture positive de la sécurité et de la santé nourrie par la participation de tous les acteurs de prévention au sein de l'entreprise (employeur, employés, médecin du travail...) pour protéger le milieu de travail et préserver la sécurité et la santé de ses collaborateurs. Cet événement, qui réunit l'ensemble des collaborateurs, donne aussi l'occasion de réaffirmer nos valeurs et de récompenser nos meilleurs travailleurs en matière de santé et sécurité au travail.
- Célébration de la journée de lutte contre le cancer du sein :
Pour marquer son engagement pour le dépistage en faveur de la vie, PGH a organisé au mois d'octobre 2022 une journée de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein au profit de son personnel.

Section 2 : L'engagement Sociétal de Poulina

Le guide reporting ESG a cité la norme internationale ISO 26000 en tant que référentiel d'engagement en matière de RSE et de DD. Cette norme inclut l'engagement Sociétal de l'entreprise qui fait référence aux différents aspects de la vie sociale des individus.

A ce titre, le Groupe Poulina poursuit son engagement sociétal et son rôle actif en tant qu'entreprise citoyenne.

Ainsi, la Fondation Poulina pour le Savoir (érigée en 2016) a réalisé, dans le cadre du soutien, un ensemble de projets & d'opérations en 2022, dont notamment :

- La prise en charge des travaux de construction de deux salles de classe dans des établissements scolaires relevant du gouvernorat de Zaghwan.
- Le financement des travaux VRD dans une commune relevant du gouvernorat de Nabeul.
- La contribution à la promotion du Savoir (fourniture de cadeaux dans le cadre de la journée Nationale du Savoir, octroi de cadeaux aux meilleurs élèves d'un lycée dans le gouvernorat de Zaghwan).

De même, fidèles à leur devoir d'assumer la responsabilité sociétale du Groupe par le soutien, entre autres, des efforts des institutions hospitalières publiques dans la lutte contre les nouvelles vagues de corona virus, PGH et ses filiales ont offert, en 2022, une vingtaine des concentrateurs d'oxygène au profit des malades dans les hôpitaux.

Chapitre III

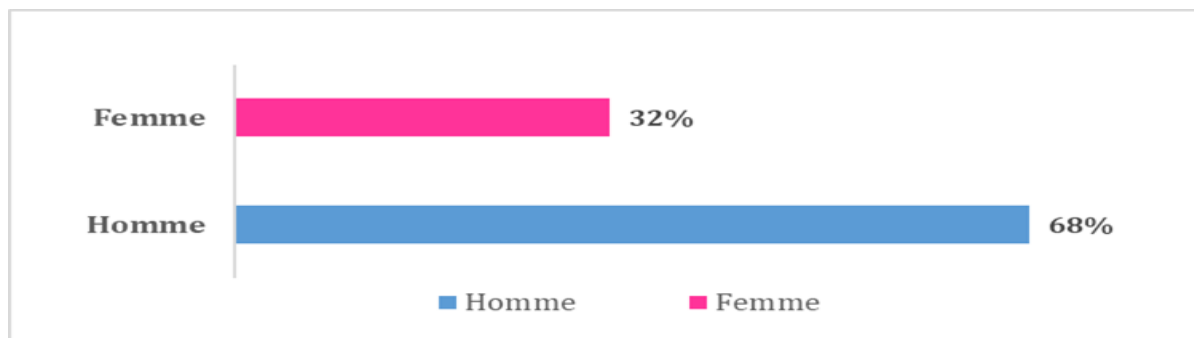
Renforcement de la bonne gouvernance dans le Groupe

Dans ce qui suit, le reporting et les informations du Groupe Poulina, afférents au volet Gouvernance, sont également formulés sous forme de réponse aux indicateurs retenus par le guide du reporting ESG à ce propos (en couleur bleue) :

Diversité des Organes de Direction :

G1.1- Le pourcentage des femmes au sein des instances de gouvernance et de direction :

Ce pourcentage se présente ainsi sur un total de 1469 cadres dans le Groupe :



G1.2- Le pourcentage des femmes au sein des comités du Conseil d'Administration :

Ce pourcentage varie entre 25 et 10% selon le comité.

Indépendance du Conseil d'Administration :

G2.1- La séparation entre les fonctions de Directeur Général et celle de Président du Conseil d'Administration (Oui/Non) :

La dissociation entre les fonctions de Directeur Général et celles de Président du Conseil a été mise en œuvre au sein de la société PGH depuis le mois de Décembre 2017.

Rémunération et Incitations – Organes de Direction :

G3.1- La publication d'informations concernant les politiques de rémunération en vigueur de l'organe de direction (Oui/Non) :

La publication de ces informations se fait périodiquement, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, et ce, au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes afférent à chaque exercice.

G3.2- Prise en compte de critères de performance RSE dans la rémunération des cadres dirigeants (Oui/Non) :

Effectivement, la rémunération des cadres dirigeants dans le Groupe Poulina prend en compte des critères de performance RSE au niveau des variable & primes. En effet :

- En application du management par objectif qui est consacré dans le Groupe Poulina, les unités opérationnelles techniques impliquées dans l'environnement (citées précédemment), définissent clairement les objectifs à atteindre par elles-mêmes et par la filiale concernant les composantes

Environnement, sur une période donnée. Ainsi, l'évaluation des réalisations rentre en ligne de compte dans la rémunération des cadres UO et filiale.

- Comme précédemment indiqué, le Groupe applique la démarche « 5s » qui contribue d'une certaine manière à la réduction des risques et à la prévention des impacts environnementaux. Le critère « 5s » figure parmi les critères d'évaluation du travail et des performances de l'employé au sein du Groupe Poulina. Ce critère est par conséquent pris en compte dans l'attribution de la rémunération des variable & primes d'une bonne partie des cadres et dirigeants, ce qui est de nature à les motiver davantage à la RSE.

Accords et Négociations Collectives :

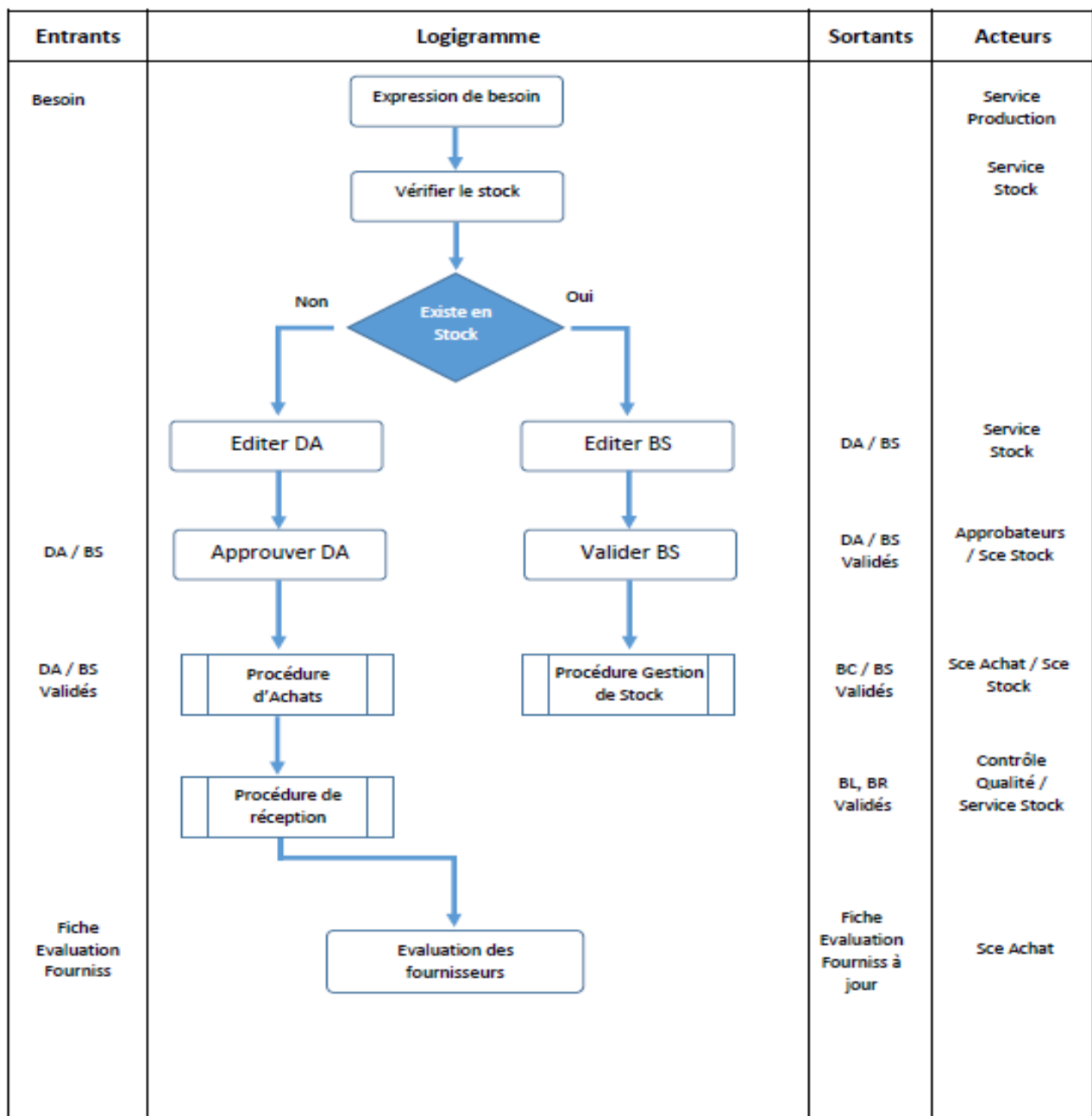
G4- Pourcentage du nombre total d'employés qui sont couverts par des accords de négociation collective :

Ce pourcentage est de 100% ; étant signalé que les conventions collectives qui régissent le personnel du Groupe sont au nombre de 16.

Evaluation Sociale et Environnementale des Fournisseurs :

G5.1- Description de la chaine d'approvisionnement de l'organisation :

Le processus d'approvisionnement au sein du Groupe Poulina est schématisé par le logigramme suivant :



G5.2- Les systèmes utilisés pour analyser les fournisseurs à l'aide de critères sociaux et environnementaux et une liste des critères sociaux et environnementaux utilisés :

Le Groupe Poulina dispose d'une Structure Centrale Achat qui organise et supervise la réalisation des opérations d'achat, de biens et de services, par tout le Groupe (à partir de certains seuils). Cette Structure exploite bien entendu une banque de données sur les produits, les services, les fournisseurs, les prix... Elle dispose également d'une Base Audit fournisseurs pour s'assurer que ces derniers sont qualifiés en termes de conformité aux exigences normatives et aux exigences du Groupe. A ce titre, elle procède à l'évaluation de tous les

fournisseurs & prestataires ; sachant que cette évaluation peut être effectuée à tout moment du cycle de vie du produit/service (à priori à postériori).

Dans le cadre de cette évaluation, plusieurs critères sont appréciés parmi lesquels figurent ceux afférents aux volets Sociétaux et Environnementaux, dont les suivants :

- ✓ Conformité réglementaire ;
- ✓ Conditions d'hygiène et « 5S » (tenues et locaux) ;
- ✓ Mesure de sécurité (uniforme de travail/ port des gants/ casques, etc) ;
- ✓ Conformité des rejets hydriques et atmosphériques ;
- ✓ Taux des accidents de travail ;
- ✓ Tri sélectif et gestion des déchets dangereux.

G5.3- Pourcentage des fournisseurs et des partenaires de la chaîne d'approvisionnement analysés respectivement à l'aide de critères sociaux environnementaux et la liste de ces critères :

En 2022, la Centrale Achat du Groupe Poulina a analysé 730 fournisseurs & prestataires selon des critères Sociétaux et Environnementaux.

Ethique et intégrité et Lutte contre la corruption :

G6.1- L'existence dans l'entreprise d'un code de bonne conduite et /ou de déontologie et /ou d'éthique(Oui/Non) :

Un ensemble de Valeurs et de Principes Fondamentaux constituent l'essence de la culture d'entreprise du Groupe Poulina. Ces Valeurs et Principes sont codifiés dans la charte de l'employé et bien affichés au niveau de tous les sites professionnels. L'Honorabilité (qui implique la droiture, l'honnêteté, l'intégrité la moralité...) constitue le premier des principes de base de Poulina.

En plus de ces valeurs et règles de bonne conduite, un code spécifique d'Ethique existe à Poulina depuis les années 90, et a fait l'objet de mises à jour. Ce code d'Ethique est accessible à tout employé du Groupe au niveau des systèmes de travail.

G6.2- Le pourcentage des membres de gouvernance, des employés et des partenaires qui ont été formés aux questions éthiques et aux politiques et procédures anti-corruption de l'entreprise :

L'ensemble des membres de gouvernance et du personnel du Groupe Poulina sont très édifiés sur les questions éthiques et les règles anti-corruption de l'entreprise. En effet :

- Ils peuvent accéder de manière directe et permanente aux manuel & règles de procédure, qui traitent de ce sujet, et ce, au niveau du portail informatisé du Groupe.
- Des messages et des flashs de sensibilisation, à ce sujet et à propos d'autres questions relevant de la culture du Groupe, sont quotidiennement envoyés à tout employé au niveau de son PC de travail.

Par ailleurs, Poulina veille à ce que les partenaires (clients, fournisseurs, sous-traitants), avec qui elle rentre en affaire, soient bien informés et respectueux des normes éthiques les plus strictes qui régissent le Groupe.

G6.3- L'existence dans l'entreprise d'une politique de lutte contre la corruption (Oui/Non) :

- Le Code d'éthique de Poulina, qui traite longuement de l'intégrité des affaires, concerne aussi bien les employés du Groupe que les fournisseurs, agents, et partenaires. Le Groupe applique une politique de tolérance zéro en ce qui concerne toutes les formes de fraude, de corruption et de trafic d'influence. Pour ce faire, le Groupe a mis en place des processus et procédures permettant de prévenir de manière proactive la fraude, la corruption et le trafic d'influence.
- Le Groupe attend de ses fournisseurs & prestataires qu'ils mènent leurs activités de manière transparente et honnête, et conformément aux lois et règlements en vigueur ; car il a parmi ses priorités le bien-être et la sécurité de ses travailleurs et de ceux de ses fournisseurs et clients.
- Par ailleurs, Poulina veille à ce que ses fournisseurs n'utilisent pas les actifs du Groupe pour une activité illégale ou pour leur bénéfice personnel ; et à ce que soient respectés les droits de propriété intellectuelle et autres droits de propriété du Groupe.
- D'un autre côté, la politique de lutte contre la corruption est matérialisée par des principes spécifiques à la fonction Achat au sein du Groupe Poulina, qui consacrent la transparence, à savoir :
 - L'application de la procédure de mise en concurrence des fournisseurs ;
 - L'application de la procédure d'appel d'offres sous plis fermé pour la passation des marchés dont la valeur est supérieure ou égale à 20.000 D ;

- La signature d'un Engagement de Transparence par les fournisseurs & prestataires dans le cadre de leur intégration dans le panel du Groupe et à chaque attribution d'un marché.
- La signature annuelle du code Ethique par tous les décideurs du Groupe en matière d'achat.

Confidentialité des données :

G7- *L'existence dans l'entreprise d'une politique de confidentialité des données (oui/non) :*

Le Groupe Poulina dispose, certes, d'une politique de confidentialité des données. Le respect de la confidentialité des données personnelles & professionnelles est fortement exigé et strictement contrôlé au sein du Groupe. Ces données concernent les employés, les partenaires, les fournisseurs, les clients, les sous-traitants et autres.

Mis à part, les obligations mentionnées à ce propos dans les Notes, Procédures et Instructions en vigueur, l'accès aux fichiers d'un ensemble de données dans les systèmes de travail est soumis à autorisation et contrôle.

Principe de la légalité :

G8- *Taux de départements internes ayant été concernés par une évaluation de conformité réglementaire :*

Le système en place dans le Groupe, et notamment les Unités Opérationnelles de la Holding qui encadrent, assistent et suivent les filiales, permet d'assurer une très bonne couverture continue en matière d'évaluation de la conformité ; sachant par ailleurs que certains domaines, qui touchent toutes les filiales, sont centralisés au niveau de la Holding tels que les finances, la comptabilité, le juridique ...

Implication des parties prenantes :

G9.1- *Une liste des groupes de parties prenantes avec lesquelles l'entreprise a noué un dialogue :*

G9.2- *Modalités et fréquence du dialogue par type et par groupe de parties prenantes :*

G9.3- *Questions et préoccupations clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation a répondu :*

A propos du dialogue avec les parties prenantes, le Groupe Poulina fait part des informations suivantes :

✓ S'agissant du personnel :

Les organes structurels de concertation qui existent au sein de Poulina depuis les années 80, reflètent la culture du Groupe qui a toujours favorisé le dialogue et la gestion participative consistant à responsabiliser le personnel et à l'intégrer dans la vie quotidienne de l'entreprise, notamment lors de la prise des décisions. Ceci est concrétisé par :

- Les réunions de base ou cercles de qualité : ces réunions se tiennent de façon hebdomadaire et constituent des organes de dialogue entre le chef d'unité et ses collaborateurs.
- La réunion d'entreprise : elle se tient une fois par semaine, entre le directeur de chaque filiale et les responsables de services. Cette réunion d'entreprise joue un rôle important au niveau de la communication formelle et informelle entre les différents responsables d'une même filiale.
- La réunion du Mardi : elle regroupe régulièrement les responsables et chefs d'unités de la Holding, pour discuter cordialement des questions professionnelles générales et formuler éventuellement des propositions.
- La réunion du Mercredi : cette réunion se tient, depuis une quarantaine d'années, au siège de la Holding tous les mercredis. C'est une réunion de formation et d'information qui réunit un nombre important de cadres de la Holding et des filiales.
- La réunion des opérationnels : Ce sont des réunions périodiques regroupant les responsables opérationnels de la Holding avec leurs vis à vis dans les filiales.
- L'assemblée générale des directeurs : C'est une assemblée très élargie qui siège une fois par semestre pour tout le Groupe. Elle permet de s'informer, discuter des problèmes de portée générale et proposer tout ce qui est de nature à contribuer au développement. Elle constitue également l'occasion pour récompenser les employés ayant réalisé les meilleures performances.

✓ S'agissant des commissaires aux comptes :

Des réunions hebdomadaires de dialogue sont tenues régulièrement entre les services comptabilité et les commissaires aux comptes pour discuter des

questions en rapport avec le travail de ces derniers et de la conformité réglementaire.

✓ S'agissant des partenaires financiers :

Le dialogue avec les établissements bancaires, partenaires du Groupe, a toujours été permanent. Des rencontres sont régulièrement organisées, à ce titre, pour des dossiers ponctuels et des programmes.

✓ S'agissant des fournisseurs et clients :

Le Groupe Poulina œuvre à bâtir, avec ses fournisseurs et clients, des relations durables basées sur la confiance et la préservation des intérêts de chaque partie.

Pour ce qui est précisément des partenaires étrangers, il est signalé que :

- Au courant des dernières années, et eu égard à la montée des exigences de leurs clients & fournisseurs étrangers en matière environnementale, les filiales industrielles du Groupe, notamment celles qui exportent et importent, ont adopté des programmes et entrepris un certain nombre d'actions tendant à la réduction de leur empreinte carbone par la baisse des émissions de carbone et de gaz, ce qui permet à ces filiales d'être en totale conformité avec les nouvelles règles applicables aux échanges internationaux.
- Suite également à la demande de leurs partenaires commerciaux européens, certaines filiales du Groupe Poulina ont été amenées à adhérer à des codes de conduite établis par lesdits partenaires européens conformément à leurs législations en vigueur. Ces codes confirment l'adhésion de nos filiales à la responsabilité sociétale, à l'instauration d'un milieu de travail sain, à la lutte contre la corruption, à la préservation de l'environnement et du climat...

Achats Responsables :

G10.1- Part des achats auprès des startups ou initiatives en faveur des startups :

Il est recensé au niveau de la base de données du Groupe Poulina 350 fournisseurs & prestataires, qui sont des startups et des entreprises nouvellement créées.

Par ailleurs, DataXion (qui est un Data Center faisant partie du Groupe Poulina) a poursuivi, en 2022, le programme d'accompagnement des startups « *DataXion Startup Program* » qui a été lancé en 2021. Ce programme met à la disposition des startups en Tunisie une plateforme Cloud **hautement sécurisée et 100% tunisienne.**

DataXion Startup Program sélectionne chaque trimestre 5 startups qui bénéficieront **gratuitement pendant une année** des ressources informatiques à la demande ; ces ressources sont flexibles et évolutives pour accélérer le développement de leurs projets. Les startups bénéficient également de l'accompagnement de nos experts techniques tout au long du programme.

Etat d'avancement du programme :

- La plateforme dédiée aux startups est **100% opérationnelle**.
- **23 startups** sélectionnées ont déjà bénéficié de ce programme et ont commencé à exploiter leurs machines virtuelles.
- **Au moins 20 autres** startups seront sélectionnées en 2023.

Vision & Objectifs du programme :

- Encourager l'écosystème des startups tunisiennes à opter pour un hébergement informatique sur le territoire tunisien.
- Construire un socle numérique pour l'écosystème des startups en Tunisie.
- Promouvoir le cloud national.
- Répondre aux besoins de toutes les startups, avec des infrastructures puissantes.

G10.2- *Part des achats auprès de TPE, avec indication du pourcentage de coopérative et de toute entreprise de l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) :*

G10.3- *Délai moyen de paiement des fournisseurs TPE/PME :*

- La part des achats du Groupe auprès des TPE représente environ 2,5%. Le paiement des TPE s'effectue au comptant.
- La part des achats du Groupe auprès des PME représente environ 29%. Le paiement des PME s'effectue globalement au comptant ou à défaut sur délai de 60 jours.

Reporting ESG :

G11- *Publication d'un rapport RSE-DD (Oui/Non) :*

Depuis longue date, le Groupe Poulina présente, annuellement à l'Assemblée Générale Ordinaire, les actions réalisées en matière de RSE, et ce, au niveau du rapport de gestion afférent à l'exercice concerné.

Il est signalé qu'à partir de l'exercice 2021, le rapport de gestion du Groupe comporte une partie à part, au titre de reporting ESG, conformément au modèle

établi par le Conseil du Marché Financier et la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis pour les entreprises cotées à la Bourse de Tunis.

VII. PROJET DES RÉOLUTIONS DE L'AGO

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 14 juin 2023 à 10h30, au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING s.a, sis au GP1 KM 12-Ezzahra, et ce, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n°... du 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022, et entendu la lecture du rapport de gestion de la société POULINA GROUP HOLDING et du rapport général des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve lesdits états financiers individuels de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion et toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers consolidés du groupe POULINA arrêtés au 31 décembre 2022, et entendu la lecture du rapport de gestion dudit groupe et du rapport des commissaires aux comptes y afférents, ainsi que du reporting ESG, sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 ; approuve lesdits états financiers consolidés de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion & reporting ESG, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes constatant que la société POULINA GROUP HOLDING a réalisé les opérations visées à l'article 200 et suivants, et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

CINQUIÈME RÉOLUTION

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2022, de la société POULINA GROUP HOLDING, qui s'élève à la somme de 68 156 275,106 DT, comme suit :

RUBRIQUES	MONTANTS EN DT
Résultat de l'exercice 2022	68 156 275,106
Résultat reporté	124,792
Total des résultats distribuables	68 156 399,898
Dividendes	(42 300 846,000)
Dividendes soumis à la retenue à la source	(42 300 846,000)
Réserves Statutaires	(25 855 000,000)
Report à nouveau	533,898

Le dividende est fixé à 0,235 DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du ...

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration un montant global de quatre-vingt-sept mille cinq cent (87 500) Dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Comité Permanent d'Audit un montant global de vingt-cinq mille (25 000) Dinars en rémunération de l'exercice 2022. Ce montant sera réparti à raison de dix mille (10 000) Dinars pour le Président du Comité et cinq mille (5 000) Dinars pour chaque membre du Comité. Lesdits montants sont soumis à la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIÈME RÉOLUTION

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des Administrateurs, ci-après, pour une durée de trois (3) années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2025 :.....

Par leurs signatures apposées sur le présent procès-verbal, acceptent la mission d'Administrateur et déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur interdire d'exercer ladite mission. Ils remercient l'Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver la nomination de, en tant qu'Administrateurs indépendants, pour une durée de trois (3) années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2025. La nomination de....., en tant qu'Administrateurs indépendants, par la présente Assemblée, fait suite à l'avis d'appel à candidature publié, à cet effet, par la société en date du 29 mars 2023 sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier ainsi que sur le site web de la Bourse de Tunis.

Par leurs signatures apposées sur le présent procès-verbal, acceptent la mission d'Administrateurs indépendants et déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur interdire d'exercer ladite mission. Ils remercient l'Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de, en tant qu'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires, pour une durée de trois (3) années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2025. La nomination de....., en tant qu'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires, par la présente Assemblée, fait suite à l'avis d'appel à candidature publié à cet effet par la société en date duavril 2023 sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et sur le site web de la Bourse de Tunis ; ainsi qu'à l'élection de l'intéressé(e) au niveau de l'Assemblée Générale Elective tenue le2023.

Par sa signature apposée sur le présent procès-verbal, accepte la mission d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires et déclare qu'il/elle n'est frappé(e) d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de lui interdire d'exercer ladite mission. Il (elle) remercie l'Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, concernant les fonctions occupées par les Administrateurs, le Président du Conseil, le Directeur Général et le Directeur Général Opérationnel dans d'autres sociétés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que les mandats des co-commissaires aux comptes, le cabinet Union des Experts Comptables représenté par M. Elyes BEN RJEB et le cabinet SAECO Consulting représenté par M. Elyes BEN MBAREK, prennent fin à l'issue de la présente Assemblée ;

L'Assemblée Générale Ordinaire décide, en application des dispositions de l'article 13 ter du code des sociétés commerciales, de

Leet sont nommés en tant que co-commissaires aux comptes pour les comptes individuels et les comptes consolidés, et ce, au titre des exercices 2023, 2024 et 2025.

Par leurs signatures apposées sur le présent procès-verbal, leet acceptent la mission de co-commissaires aux comptes et déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur interdire d'exercer ladite mission. Ils remercient l'Assemblée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire reconduit son autorisation au Conseil d'Administration pour acheter et revendre des actions propres à la société constituant son capital, dans le cadre de la réglementation en vigueur, en vue de réguler les cours boursiers sur le marché.

Elle délègue au Conseil le pouvoir de fixer les prix maximums d'achat et les prix minimums de revente, le nombre maximum des actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

Ladite autorisation prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SEIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

ANNEXE AU PROJET DES RESOLUTIONS DE L'AGO

INFORMATIONS SUR LES CANDIDATS RETENUS AU POSTE D'ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA Sté PGH

Nom & prénom date de naissance	Diplômes et Qualifications	Activités professionnelles et Fonctions dans d'autres sociétés
Mme KHAROUF BEN TANFOUS Emna Novembre 1973 Tunis	Ingénieur Ecole centrale SUPELEC- France (1998)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2015-2022 : Leader consulting Deloitte Afrique en matière de croissance d'entreprises, d'amélioration des indicateurs de performance et de maîtrise des risques, et ce, en collaboration avec des équipes européennes et américaines. ▪ 2013-2022 : Gérante de Deloitte Conseil Tunisie pour l'accompagnement dans le développement de stratégie, l'optimisation de processus, l'amélioration des performances financières, la digitalisation, la réduction des risques et le développement des talents. ▪ 2019-2021 : Présidente de l'ATUGE Tunisie. ▪ 2001-2012 : Directeur à Altime France et Altime Tunisie qui sont spécialisées dans les conseils d'amélioration de l'efficacité et la modernisation des systèmes d'information.
M. OUALI Mohamed Badreddine Nader Mai 1963 Tunis	Ingénieur civil des mines Ecole des Mines - France (1986)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2002-2023 : PDG de la Sté Vermeg Solutions, qui est spécialisée en services informatiques & formation informatique. ▪ 2010-2023 : PDG de la Sté Vermeg Factory, qui est spécialisée en services informatiques. ▪ 2002-2010 : DG de Vermeg (UE) qui est spécialisée dans l'édition de logiciels couvrant notamment les Banques, Marchés des Capitaux et Assurances. ▪ 1994-2002 : Fondateur et dirigeant de BFI Group pour les solutions logicielles & progiciels, les services d'intégration, de support et de conseil associés. ▪ 1988-1993 : Consultant puis dirigeant de Diagram France qui est spécialisée dans le développement informatique. ▪ Membre du Conseil Numérique et du Conseil d'analyses Economiques (présidés par le Chef du Gouvernement).